

**LES CAHIERS DU
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME**

no, 1

Problématique générale de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*

par Micheline Labelle

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

1993

CRRIR

**Centre de recherche sur
les relations interethniques et le racisme (CRRIR)**

Directrice du CRRIR

Micheline Labelle

Université du Québec à Montréal
Département de sociologie
C.P. 8888, succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3P8

Tous droits réservés. La reproduction d'un extrait quelconque
de ce rapport est interdite sans l'autorisation écrite
de la directrice de la recherche.

ISBN 2-921600-00-5

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1993

**LES CAHIERS DU
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME**

no, 1

Problématique générale de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*

par Micheline Labelle

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

1993

CRRIR

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION	7
I. PLURALISME, ETHNICITÉ ET PROCESSUS DE RACISATION	8
Les modèles d'analyse	10
II. ETHNICITÉ, PROCESSUS DE RACISATION ET MOUVEMENT ASSOCIATIF	20
III. ETHNICITÉ ET PLURALISME DANS LE CONTEXTE CANADIEN ET QUÉBÉCOIS	29
Le contexte canadien	29
Le contexte québécois	33
IV. QUESTIONS DE RECHERCHE	38
V. LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	41
5.1 L'échantillon	41
Le choix des communautés	41
Le choix des répondants	44
5.2. Le terrain	46
La procédure d'approche des répondants et des répondantes	46
La réaction des répondants et la fidélité des données	47
5.3. Les thèmes abordés	47
5.4. La stratégie de traitement des données et de l'analyse	49
Le traitement des données	49
La stratégie d'analyse	50

TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE <i>ETHNICITÉ ET PLURALISME. LE DISCOURS DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL</i>	53
RAPPORTS DE RECHERCHE	53
MÉMOIRES DE MAÎTRISE RELIÉS À LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE	54
PUBLICATIONS	55
COMMUNICATIONS	55
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	57

AVANT-PROPOS

L'objectif de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal* était de faire une étude comparée des formes et types du discours de leaders d'associations communautaires à caractère ethnique (italiennes, juives, haïtiennes et libanaises) sur l'immigration, le mouvement associatif, l'intégration économique, politique et culturelle des membres de leur communauté respective, et sur le rôle de l'ethnicité dans la société québécoise. Cette recherche nous a permis d'amasser une masse imposante de données discursives (terminologie, évaluations, interprétations) relatives à ces divers thèmes.

Nous appelons ici "leaders" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des exécutifs d'associations à caractère ethnique (dans des postes de président, vice-président, secrétaire, coordonnateur et conseiller spécial). Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de défense des minorités ethniques et/ou racisées, et étant reconnus dans leur communauté. Par ailleurs, les personnes interviewées ne le seront pas à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus porteurs d'ethnicité, du fait de la fonction et de leur rôle au sein de regroupements à caractère ethnique.

L'importance théorique de la recherche réside dans l'investigation d'un sujet peu traité dans la sociologie québécoise des relations interethniques, thème qui se situe au carrefour de la question ethnique et de la question nationale (rapports minorités et majorité). Par ailleurs, si plusieurs études et sondages ont tenté d'illustrer les attitudes et opinions qu'ont les Québécois, francophones et anglophones, face à l'immigration et à l'intégration des immigrants et des communautés ethniques, ou encore ont porté sur les diverses composantes de l'intégration effective de ces derniers, peu d'études se sont penchées sur les visions du monde relatives à l'ethnicité que véhicule l'*intelligentsia* des communautés ethniques ou de groupes d'immigration particuliers au Québec.

Sur le plan pratique, le sujet s'inscrit au coeur des interrogations et des débats actuels sur les transformations de la société québécoise et l'"identité" qu'entraînent les problématiques liées à la nouvelle immigration, au mouvement des réfugiés, à l'intégration linguistique, à la montée des tensions dues au

racisme. Nous croyons que la population et les divers intervenants dans les affaires publiques ont besoin de connaître les perspectives idéologiques que défendent les "définisseurs d'opinion" des communautés ethniques en matière de pluralisme ethnoculturel dans le contexte particulier de la société québécoise et en relation avec les problèmes que rencontre leur communauté. Ces perspectives et visions du monde ont un impact sur l'intégration des immigrants et membres des communautés ethniques au Québec et sur la dynamique des rapports qui se tissent avec la majorité québécoise francophone et les minorités ethniques et racisées. En ce sens, nous pensons que le thème de recherche choisi est pertinent sur le plan socio-culturel et politique et qu'il pourrait fournir des données intéressantes pour l'élaboration de politiques.

Le terrain a eu lieu entre février 1990 et mai 1991. La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Elle repose sur des entrevues en profondeur que j'ai réalisées auprès d'interviewés qui se distribuent comme suit: 22 leaders d'origine italienne (12 hommes; 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 20 leaders d'origine haïtienne (11 hommes, 9 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de 20 personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et de leurs leaders dans les quatre communautés.

Afin de permettre l'analyse théorique du matériel recueilli, il nous a paru nécessaire d'en dégager une première représentation d'ensemble, et ce pour chacune des quatre communautés ethniques retenues. Nous nous sommes alors fixé deux objectifs: d'une part, rendre compte de la complexité et de la richesse du discours sur les divers thèmes et, d'autre part, faire de nos rapports de recherche de véritables outils de travail, non seulement pour les phases subséquentes de l'analyse, mais aussi pour de futures recherches.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons choisi de produire une description détaillée du corpus recueilli. Tout au long de ce travail, nous avons ainsi essayé de suivre le plus possible la trame discursive, et ce malgré les inévitables répétitions et surtout malgré les frustrations qui en résultent en termes d'analyse. Ces rapports de recherche se veulent donc une description attentive de chacun des thèmes retenus. Leur conclusion n'offre pas de synthèse théorique; plus modestement, nous avons plutôt opté pour une synthèse descriptive des thèmes présentés. Première étape de travail, ces rapports constituent le support matériel pour l'analyse et l'interprétation théorique qui sont présentées dans d'autres types de travaux, les articles de synthèse notamment.

On remarquera que si nous avons cherché à nous conformer aux exigences d'une analyse thématique et horizontale de contenu, nous ne nous sommes toutefois pas arrêtés à la description plus verticale des propos recueillis, comme l'aurait demandé, par exemple, une approche davantage centrée sur l'analyse de discours.

J'ai personnellement assuré la révision des extraits des entrevues. Ces extraits, reproduits dans un français standardisé, sont souvent présentés sous forme de dialogues entre moi et l'interviewé; la question apparaît alors en italique. Nous avons décidé, afin de préserver l'anonymat des répondants, de les identifier en fonction de leur sexe, de leur âge et de leur statut légal. Or, il arrive dans certains cas, que des leaders partagent le même profil, d'où l'impossibilité de retracer l'ensemble des interventions d'un même leader qui sont reproduites dans les rapports de recherche, ce dont nous souhaitons avertir le lecteur.

On notera les difficultés terminologiques qui interviennent dans le discours sur les relations ethniques. Les termes couramment véhiculés dans le lexique ethnoculturel québécois et canadien ne sont pas sans ambiguïtés ou sans connotations politiques. Comment définir les Québécois qui s'identifient comme des Canadiens français? Comment éviter les termes "communautés culturelles", "minorités visibles", "allophones", de façon systématique et cohérente? L'entreprise n'est pas facile et nous partageons largement le regard critique de plusieurs des personnes interviewées sur cette terminologie de construction de l'altérité. Néanmoins, dans la mesure où certains termes se sont massivement imposés, comme c'est le cas de "communautés ethniques" ou d'"associations ethniques", il n'est pas toujours possible d'en faire l'économie.

Nous tenons à remercier les organismes subventionnaires qui ont rendu la recherche possible: l'Université du Québec à Montréal, le Conseil de recherche en sciences humaines, la Fondation Thérèse-Casgrain, le Secrétariat d'État, la Direction du multiculturalisme et de la citoyenneté, le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche. Nous exprimons également notre gratitude aux personnes-ressources pour leurs conseils lors de la constitution de l'échantillon des interviewés et aux "leaders" dont la collaboration a été exemplaire.

Plusieurs personnes ont été associées aux premières phases de la recherche, à des titres divers, et nous les remercions: Brian Aboud, Rachid Bagaoui, Diane Lessard, Dominique Michaud, Linda Petrantonio, Maria Vaccaro. Nous remercions les assistants et assistantes de recherche qui ont travaillé à

l'analyse des données: Gaétan Beaudet, Carolyne Cianci, Martin Goyette, Martine Paquin, Anne-Lise Polo, Francine Tardif, Marthe Therrien. Élise Desjardins, Martine Paquin, Francine Tardif et Marthe Therrien ont assuré la mise en forme et la correction des rapports de recherche. Les personnes ayant effectué la transcription des entrevues sont: Jennifer Beeman, Hélène Brien, Laura Bush, Irène Cartier, Denyse Therrien. Certaines personnes ressources ont participé à la relecture critique des rapports de recherche: Brian Aboud, Éli Kheir, Joseph Lévy. Nous les remercions.

Ce rapport de recherche, préparé sous ma direction, a été soumis à la lecture critique de Carolyne Cianci.

Micheline Labelle, professeure, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal

N.B. Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

INTRODUCTION

Ce rapport de recherche présente divers modèles d'analyse de l'ethnicité, des processus de racisation et du mouvement associatif. Certains de ces modèles permettent l'énoncé d'hypothèses et de questions propres à assurer la compréhension et l'interprétation du discours de leaders québécois de diverses origines - italienne, juive, haïtienne et libanaise - de la région de Montréal en ce qui concerne la vie associative de leur communauté respective et des milieux liés à la gestion de l'ethnicité dans la société québécoise. La recherche globale dans laquelle s'inscrit ce rapport porte sur la participation au mouvement associatif, les grands enjeux de l'immigration, l'impact de l'ethnicité dans l'intégration économique, politique et culturelle des membres des communautés retenues, les relations interethniques dans la société québécoise et la question nationale. Le discours étudié est sous-tendu par une terminologie, des évaluations et des interprétations idéologiques. Quelles sont les caractéristiques et les variantes du discours des leaders de chaque communauté sur l'ethnicité dans le contexte québécois? Comment définissent-ils cette ethnicité, comment interprètent-ils son maintien, les enjeux et les revendications qui s'y rattachent, en référence à l'expérience sociale de leur propre groupe d'appartenance et à celle de l'ensemble des immigrants, de même que leurs rapports à la société québécoise? Telles sont les questions fondamentales de cette recherche qui explore et compare le discours des leaders d'associations provenant de communautés ethniques jugées importantes ou significatives du point de vue de leur poids démographique, de leur durée d'implantation (immigration récente ou ancienne), de leur intégration linguistique et de leur caractère de visibilité ou de non-visibilité et ce, dans la région métropolitaine de Montréal où se concentre environ 87 p. cent des communautés ethniques et des immigrants du Québec.

L'importance théorique de la recherche évaluative du discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal réside dans l'investigation d'un sujet peu traité dans la sociologie québécoise des relations interethniques, sujet qui se situe au carrefour de la question ethnique et de la question nationale. En effet, si plusieurs études et sondages ont tenté d'illustrer les attitudes et opinions des Québécois, francophones et anglophones, face à l'immigration et à l'intégration des immigrants et des membres des communautés ethniques, ou encore ont porté sur les diverses composantes de l'intégration sociale de ces derniers, peu d'études se sont consacrées aux visions du monde relatives à l'ethnicité et à l'identité raciale que véhicule l'intelligentsia des communautés ethniques ou de groupes d'immigration particuliers au Québec.

Sur le plan pratique, le sujet s'inscrit au coeur des interrogations et des débats actuels sur le changement de la société québécoise et sur le questionnement identitaire qu'entraînent les problématiques liées à la nouvelle immigration, au mouvement des réfugiés, à l'intégration linguistique et à la montée du racisme. Nous pensons que le public et les divers intervenants dans le domaine des affaires publiques ont besoin de connaître les perspectives idéologiques que véhiculent les "définisseurs d'opinion" des communautés ethniques, en matière de pluralité ethnoculturelle et politique, dans le contexte particulier de la société québécoise, et en relation avec les problèmes que rencontrent les membres de leur communauté. Ces perspectives et visions du monde ont un impact sur l'intégration des immigrants et des membres des communautés ethniques au Québec et sur la dynamique des rapports qui se tissent au sein de la société québécoise. En ce sens, nous croyons en la pertinence du thème de recherche choisi sur le plan socio-culturel et politique, en raison notamment de l'*input* intéressant qu'il est susceptible de fournir à l'élaboration de politiques d'immigration et de politiques ethniques qui tiennent compte de la voix des minorités ethnoculturelles dans la société québécoise.

La première partie de ce texte explore les modèles d'analyse du phénomène de l'ethnicité, du pluralisme et des processus de racisation dans les sociétés capitalistes avancées. La seconde partie s'attarde plus précisément à l'application de ces modèles à l'analyse du mouvement associatif à caractère ethnique ou racisé. La troisième partie traite de l'impact de l'ethnicité et du pluralisme dans le contexte canadien et québécois. La quatrième partie présente les questions de recherche. Enfin, la méthodologie est exposée en cinquième partie.

I. PLURALISME, ETHNICITÉ ET PROCESSUS DE RACISATION

Le point de départ de la problématique générale tourne autour du statut de l'ethnicité dans les pays capitalistes avancés et des interrogations que la survivance, l'éveil ou la production de l'ethnicité entraînent. En dépit des prédictions des précurseurs rationalistes, libéraux ou marxistes de la sociologie pour qui l'industrialisation, l'urbanisation et l'État-nation entraîneraient le déclin des particularismes ethniques et nationaux, un mouvement inverse s'est produit dans les sociétés fortement industrialisées (Smith, 1981). La plupart des pays occidentaux ont vu, au cours des années 1970 et 1980, s'élaborer un discours célébrant le pluralisme culturel et le renouveau de l'ethnicité, le multiculturalisme ou les

idéologies de la différence. Ce renouveau du discours intellectuel et public, qui a d'abord débuté aux États-Unis dans les années 1970 et qui culmine actuellement avec le mouvement *politically correct* dans les États de la Californie et de New York, s'observe également en Europe avec plus de retard. Toutes les variantes de ce discours s'inscrivent dans les questionnements suscités par l'intégration des immigrants et des minorités ethniques et racisées dans des sociétés de plus en plus multiethniques et dans le retour des mouvements communautaires des groupes-noyaux des sociétés d'accueil, axés sur le questionnement des identités nationales et souvent mus par un retour en force de la xénophobie et du racisme.

Chacun de ces débats prend sens dans son contexte propre. Au niveau européen, le discours des sciences humaines semble s'être déplacé d'une réflexion sur le rôle économique et politique des migrations (dans la sociologie des années 1960 et 1970, par exemple) vers le terrain de la culture et de l'idéologie de l'interculturalisme, et d'une mise en évidence des relations entre "communautés"; ce dernier phénomène apparaît au cours de la décennie 1980 dans le discours public français, en particulier (Juifs et Arabes, jeunes et vieux, pauvres et riches, Français et immigrés) (De Rudder, 1985; Schnapper, 1991; Schnapper, 1992).

Le déplacement du discours vers le culturalisme, au Québec et au Canada comme ailleurs dans le monde, masque largement les difficultés liées à la pleine participation des minorités ou à l'intégration de migrants particulièrement vulnérables (requérants au statut de réfugié, travailleurs non qualifiés du tiers monde, parrainés, etc.). Cependant, ces discours resurgissent au Québec alors que la question nationale module de façon particulière les rapports sociaux entre la majorité d'origine canadienne-française et les minorités anglo-britannique et autres. En contexte québécois, le déplacement du discours dissimule en outre d'autres réalités, notamment le degré accentué de "complétude institutionnelle" qui caractérise certaines communautés ethniques, ainsi que les multiples solitudes qui forment le tissu social, surtout dans la région métropolitaine de Montréal.

En effet, au Canada et au Québec, où le discours à la mode porte sur le pluralisme présenté parfois comme phénomène nouveau, on masque le fait qu'un pluralisme structurel existe depuis la Conquête et que ce phénomène a d'ailleurs suscité de nombreuses critiques sociologiques et politiques. De plus, si on la compare avec la situation en Europe, la situation des minorités au Québec et leur rapport avec ladite majorité prennent un sens tout à fait différent dans une société qui ne possède pas d'hégémonie politique et culturelle.

Les modèles d'analyse

D'abord une philosophie de l'universalisme et de l'ouverture, liée au libéralisme et à un idéal méritocratique, la notion de pluralisme a débordé dans certains courants de pensée contemporains des sciences humaines en une "politique de la différence" comme l'indiquent certains auteurs (Pagé, in Ouellette, Pagé, 1991). Dans la sociologie américaine des années 1920, un débat autour de la notion de pluralisme a cours déjà dans les cercles de ce que l'on a appelé l'école de New York, animée par des intellectuels juifs de la diaspora, école opposée à l'école de Chicago. Cette dernière concluait au caractère inévitable de l'assimilation qui devait suivre les migrations de masse aux États-Unis. Pour l'école de New York, le maintien des particularismes ethniques et culturels était une donnée positive de la vie sociale dans la société américaine puisque l'ethnicité, comme phénomène liant les appartenances et les identités, était incontournable (Wacker, 1979). Ce courant d'idées influencera le mouvement noir des années 1960 et le mouvement des *White Ethnics* apparu au cours des années 1970.

En sciences humaines, la notion de pluralisme et de sociétés pluralistes (*plural societies*) est surtout utilisée par l'anthropologie sociale, américaine et britannique, parallèlement au remplacement de la notion de tribu ou de groupes tribaux par les concepts d'ethnicité et de groupe ethnique. Ce sont les anthropologues qui ont attiré l'attention sur l'identité ethnique comme phénomène social et sur le pluralisme comme phénomène distinctif de l'organisation sociale. Cette pensée a émergé dans le contexte du post-colonialisme et dans la mouvance des nouvelles prémisses philosophiques et morales que durent adopter les anthropologues (Jenkins, 1986: 179).

Le modèle pluraliste tente d'analyser les problèmes liés à l'existence de colonies multiethniques, créées par les pouvoirs impérialistes européens, et plus tard, les problèmes inhérents à l'émergence des nouveaux États-nations dont les frontières géographiques avaient peu en commun avec les frontières définies autour de l'identité ethnique ou de la continuité culturelle des populations, telles qu'elles existaient avant l'intervention impérialiste.

La notion de société plurale vient d'abord de l'analyse que fait Furnivall de la politique menée par les puissances coloniales en Asie du Sud-Est (1940). Selon Furnivall, les gens se côtoient dans la sphère économique, mais ils ne se mêlent pas sur le plan social, car les sociétés sont segmentées selon la langue, la religion, etc. Cette notion sera reprise par M.G. Smith dans le contexte antillais et africain, et

par Kuper dans des études réalisées sur l'Afrique du Sud et sur d'autres États africains, puis par des auteurs comme Schermerhorn et Van Den Berghe, ou encore par Baker, dans son analyse comparée des sociétés canadienne, américaine et sud-africaine. Selon ces auteurs, la société pluraliste implique l'incorporation de différents groupes ethniques dans un même système social et étatique, en dépit d'institutions et de coutumes juridiques et culturelles conflictuelles et même du déni de la citoyenneté à de larges secteurs de la population (comme en Afrique du Sud) (in Jenkins, idem). Comme le note Baker, les sociétés plures sont analysées comme des *fields of social, economic, and political power* (Baker, 1977:109), parce que la différenciation des groupes, différenciation structurée au niveau du pouvoir politique, surdétermine les caractéristiques de leur intégration culturelle et structurelle.

Ce système de société plure ou segmentée s'oppose au système de l'État-nation homogène. Le concept de pluralisme, d'ores et déjà, est complémentaire au paradigme de l'ethnicité (Jenkins, 1956:180). Les auteurs ont tenté de distinguer divers types de pluralisme. Par exemple, Smith distingue le pluralisme culturel des sociétés dont la multiethnicité n'affecte pas l'organisation politique des collectivités ni la citoyenneté (comme au Brésil et au Royaume-Uni), du pluralisme social, là où l'ethnicité affecte la sphère politique mais n'affecte pas la citoyenneté (comme dans les Antilles, l'ex-URSS ou la Belgique) et du pluralisme structurel, là où l'identité ethnique affecte directement la citoyenneté et l'incorporation de collectivités dans leur appartenance réelle à l'État (comme en Afrique du Sud, en Israël ou aux États-Unis). Voir les idéaux-types de Smith (in Rex, Mason, 1986) qui parle de sociétés basées sur des pluralités hiérarchiques, des pluralités segmentées ou des pluralités complexes.

La notion de pluralisme ethnique s'est aussi étendue aux analyses du pluralisme "racial", en particulier dans les sociétés métissées comme les sociétés des Caraïbes, le Brésil, etc. Les travaux de Wagley, Harris, etc., ont tenté d'opposer des sociétés multiethniques et multiraciales sur le continuum de la démocratie sociale et "raciale", en se basant sur la terminologie raciale utilisée, les préjugés, les relations sociales, etc. (in Labelle, 1987, 2ème édition).

Ce modèle a suscité de nombreuses critiques. Certains ont dénoncé le fait que la notion de pluralisme passait dans la *lingua franca* ou le *pidgin* des anthropologues comme un terme purement descriptif pour étiqueter les sociétés multiethniques. D'autres ont mis en évidence le fait que la notion de pluralisme impliquait une norme politique homogène, le "monoïsme" comme étalon ou modèle de référence illusoire. On a critiqué le fait que la notion était théoriquement suspecte et ne servait à rien

d'autre qu'à l'établissement de types-idéaux de sociétés plures et évacuit les autres variables de la stratification sociale, comme la classe sociale, ou les relations internationales. Enfin on a souligné que le modèle surestimait l'autonomie des segments, comme le rôle de la diversité culturelle et politique aux dépens du rôle des inégalités économiques dans la production et la reproduction des clivages sociaux (Jenkins, op.cit.: 180-182).

La notion de pluralisme est également au coeur des analyses de plusieurs sociologues qui se sont penchés sur les relations interethniques dans les sociétés capitalistes avancées et ont tenté d'expliquer le maintien de l'ethnicité et son renouveau dans ces sociétés, phénomène allant à l'encontre de l'assimilation prévue par les précurseurs rationalistes de la sociologie (voir Beaud, Noiriel, 1989; Simon, 1976).

L'un des premiers sociologues à avoir analysé les idéologies relatives à l'assimilation des immigrants qui ont prévalu dans la société américaine (l'anglo-conformité, l'assimilation et le pluralisme culturel) est Milton Gordon. Se plaçant dans l'axe du pluralisme, il distinguera les notions de pluralisme structurel et de pluralisme culturel, comme connotant des dimensions différentes du processus d'assimilation des minorités dans l'ensemble américain. Il les fondera autour d'une théorie de la stratification opérant à partir des critères suivants: le groupe ethnique (race, religion, origine nationale), la classe sociale, la localisation spatiale et urbaine, et l'appartenance régionale. Dans ce modèle, la notion de *ethclass* rend compte de l'existence de "sous-sociétés créées par l'intersection de la stratification ethnique (verticale) et de la stratification sociale (horizontale)", maintenant et reproduisant des sous-cultures propres. La tendance au confinement dans cette ethnoclasse au niveau des structures sociales explique le pluralisme structurel et non seulement culturel de la société américaine (Gordon, 1964).

De nombreuses études vont s'inspirer de ce modèle et élaborer le contenu et l'opérationnalisation des dimensions de l'assimilation ou de l'intégration, donc des divers aspects du pluralisme. Les critiques du modèle de Gordon ont porté sur les notions de *core society* et de *core-culture* par rapport auxquelles les immigrants devaient s'ajuster, notions considérées comme ethnocentristes; on a aussi attaqué la notion de *ethclass* et le modèle du pluralisme structurel, comme étant un modèle non dynamique, à l'instar des modèles devant utiliser la notion de mosaïque verticale. Cette pensée relative à la sociologie des relations ethniques renvoyait au paradigme plus large de la stratification sociale dans la théorie fonctionnaliste américaine, avec ses typologies de couches stratifiées qui ne sont jamais remises en question. Par la suite, Gordon distinguera deux formes de pluralisme. Le pluralisme libéral met l'accent sur les droits individuels

dans des contextes où les normes et les valeurs culturelles peuvent diverger. Ce pluralisme ne doit pas être affecté par l'identité ethnique ou raciale, et n'implique ni ségrégation ni intégration. Le *corporate pluralism* reconnaît ouvertement que la distribution du pouvoir et des privilèges opère selon des clivages ethniques et raciaux et qu'en conséquence, la revendication se fait autour de droits collectifs et d'une définition de l'appartenance qui est collective (in Yinger, 1986:32), rejoignant ici les tenants du pluralisme politique.

Diverses variantes se développeront au sein du paradigme américain de l'ethnicité au cours des décennies soixante-dix et quatre-vingt. On trouvera ici des défenseurs, à des degrés divers, de la "résurgence de l'ethnicité", du "pluralisme culturel" et du "pluralisme politique" des années 1970 et 1980. Influencés par le mouvement noir et le mouvement féministe, les auteurs tenteront d'expliquer la revalorisation de la différence bien avant les Européens et s'aligneront dans le contexte de la crise culturelle américaine (Bell, 1979). Ici, l'on verra une nouvelle catégorie sociale émerger dans les débats, les *White Ethnics*. Ce mouvement, comme fraction d'un mouvement social plus large, sera composé d'intellectuels, d'historiens (ethnohistoriens), de groupes sociaux en lutte contre l'establishment *WASP*, ou contre les groupes de pression revendiquant sur une base d'identité raciale.

On peut distinguer d'abord les théoriciens et idéologues qui mettent l'accent sur le pouvoir continu des liens primordiaux et l'irréductibilité de la différence entre les groupes, compte tenu de ses fondements biologiques ou culturels. Ainsi, Geertz, étudiant les modalités selon lesquelles sont affirmés les attachements primordiaux au niveau international, en propose la définition suivante: "Par attachements primordiaux, il faut entendre ceux qui prennent racine dans les données (*givens*) de l'existence sociale: la contiguïté immédiate et les liens de parenté, le fait d'être d'une communauté religieuse particulière; de parler une langue particulière, et de suivre des pratiques sociales particulières" (in Yinger, 1981: 259). Cette définition renvoie à une approche objective de l'ethnicité où les groupes ethniques existent comme groupes sociaux concrets ayant des caractères objectifs et distincts.

D'autres courants s'étaient affirmés déjà dans la production anthropologique, en opposition à ce paradigme, comme le courant situationniste de Barth, pour qui les frontières ethniques ne sont jamais absolues et fluctuent selon l'environnement et les situations données. Soit le groupe ethnique existe quand les individus s'identifient eux-mêmes comme différents (phénomène d'auto-identification), soit le groupe ethnique existe quand il est identifié comme différent des autres. Le fait que les frontières ethniques,

socialement définies, et non leur contenu, construisent et modèlent les éléments cruciaux de l'ethnicité, constitue l'essentiel de la thèse de Barth (Barth, 1969).

Une autre perspective théorique souligne la difficulté de s'identifier à de larges sociétés anomiques, aliénées, avec leur insistance sur la rationalité, l'universalisme et les valeurs instrumentales. L'un des théoriciens de cette approche est Novak, pour qui la nouvelle ethnicité est un mouvement de prise de conscience de soi, de la part de descendants d'immigrants irlandais, slaves, italiens, allemands, etc., qui a affecté aussi d'autres groupes (Chinois, Japonais, etc.). Novak défend une nouvelle politique ethnique (analogie avec la nouvelle politique sexuelle dans la conjoncture). Cette politique ethnique repose sur: 1) une conception positive du pluralisme culturel, fondée sur le caractère incontournable des effets de la socialisation; 2) la nécessité de revaloriser les liens communautaires et la société civile pour contrer le pouvoir de l'État. Or les liens ethniques constituent une base essentielle pour encadrer et fonder cette vie communautaire. Dans le même sens, Greely définira l'ethnicité comme "une des formes de la *gemeinschaft* qui a survécu dans une société rationalisée et bureaucratique"; 3) la nécessité de développer une conscience multiculturelle et cosmopolite et une personnalité pluraliste. Pour l'auteur, l'ethnicité n'est pas une force tribale qui divise et entraîne la haine (Novak, 1978: 334).

L'une des variantes de ce paradigme de l'ethnicité, le modèle politiste, met l'accent sur l'utilisation de l'ethnicité dans les luttes pour le pouvoir, le statut et le revenu (Glazer, Moynihan, Bell, Breton, Olzak, in Yinger: 29). Ce modèle se situe entre l'assimilationnisme et le pluralisme culturel, en introduisant la vision d'une ethnicité en mouvement (Omi, Winant, 1986: 18). Il tente de lier pluralisme culturel et pluralisme politique. Cette théorie s'affirme d'abord à partir de la critique du modèle libéral et fonctionnaliste de Parsons quant à l'ethnicité. Pour Parsons, l'ethnicité est une survivance de loyautés primaires, archaïques et dysfonctionnelles dans un monde axé sur la rationalité, les valeurs de réussite personnelle que représente l'ordre moderne, industriel et bureaucratique (Metzger, 1971: 635). L'enjeu s'inscrit dans l'affirmation d'un ethos universaliste qui s'oppose aux valeurs particularistes. Par ailleurs, l'opportunité est donnée à chacun de se départir de son ethnicité, en s'alignant sur le système de valeurs dominant, d'où une certaine mobilité sociale est possible.

Les tenants de ce courant de pensée affirment que l'ethnicité, concept nouveau qui correspond à la résurgence de conflits ethniques aux États-Unis, en ex-URSS, au Canada, etc., renvoie à l'émergence d'une catégorie sociale nouvelle, plus significative que la classe sociale pour comprendre notre époque.

En effet, ils affirment la désuétude du concept de classe, due à l'embourgeoisement de la classe ouvrière. La classe, une notion instrumentale et non affective, ne convient plus dans le contexte de la société post-industrielle. Au contraire, le groupe ethnique est devenu un groupe de pression qui se recrée par de nouvelles expériences en situation d'immigration et défend les intérêts de ses membres face à l'État-providence.

Dans un texte important, Daniel Bell avancera trois arguments pour expliquer la résurgence de l'ethnicité au niveau mondial et dans les sociétés fortement industrialisées: 1) avec le mélange des peuples, avec le développement parallèle d'une culture syncrétique et le développement d'une structure sociale de plus en plus bureaucratique, on observe un désir intensifié d'ancrages primordiaux; 2) la débâcle des structures traditionnelles d'autorité (sur le plan culturel et professionnel) et d'unités sociales autrefois significatives comme la classe sociale et la nation font que l'attachement à l'ethnicité devient plus marquant; 3) la politisation des décisions, l'élargissement de la sphère politique ont accru de manière spectaculaire l'organisation sur une base de groupe. Dans ce contexte, l'ethnicité devient un moyen privilégié de revendication. Il ne s'agit pas d'un phénomène primordial dans lequel des identités profondes sont en réémergence mais d'un choix stratégique pour les individus, qui, dans d'autres contextes, opteraient pour d'autres appartenances de groupe (Bell, 1975).

Le paradigme de l'ethnicité a suscité de nombreuses confrontations quant aux conséquences sociétales de l'assimilation et du pluralisme. Les tenants de l'assimilation avancent les arguments suivants: la réduction de l'appartenance ethnique favorise une plus grande égalité; elle affaiblit les sources de la discrimination; elle augmente la liberté individuelle; elle crée une société plus flexible. Les auteurs en faveur du pluralisme ou du maintien de l'ethnicité des groupes minoritaires soutiennent que les groupes ethniques peuvent être des centres puissants d'opposition à des États coercitifs; ils peuvent protéger des ressources culturelles valables, contribuer à réduire l'anomie et le sentiment d'aliénation en donnant aux individus une identité dans un monde confus (Yinger, 1981: 260).

Yinger pose les questions suivantes: l'assimilation signifie-t-elle l'uniformisation et la destruction d'une diversité légitime? Ou, en réduisant la diversité de groupe, encourage-t-elle une plus grande diversité individuelle? Quels sont les effets de la structuration des conflits sociaux selon des frontières ou des clivages ethniques, plutôt que sur une base de classe? Si on suppose que les conflits sont endémiques, les enjeux sont-ils moins négociables, les parties étant plus intraitables, si les forces culturelles et les liens

ancestraux sont impliqués comme symboles? Qui profite de l'utilisation de l'ethnicité dans les luttes de pouvoir, de revenu ou de statut? Peut-on protéger à la fois l'ethnicité et l'égalité civique? Ou les sous-groupes culturels renforcent-ils l'inégalité de groupe? Quel est le sens de l'ethnicité primordiale, dans une société post-industrielle, avec son insistance sur les particularismes? (idem).

Les critiques radicaux du paradigme de l'ethnicité affirment que pour interpréter l'ethnicité, les phénomènes de relations ethniques, il faut tenir compte de la réalité des classes sociales, ou de la différenciation sociale basée sur les inégalités économiques, et de la division internationale du travail, c'est-à-dire des conditions matérielles de vie qui sont à articuler avec des intérêts et des revendications. Gans sera l'un des premiers auteurs non marxistes à s'opposer au courant culturaliste dominant (Gans, 1979). On ne peut parler d'un renouveau de l'ethnicité, comme plusieurs l'affirment à propos des troisième et quatrième générations d'immigrants et l'assimilation et l'acculturation continuent à se produire. La véritable ethnicité, ou l'ethnicité traditionnelle, est essentiellement un phénomène qui touche et caractérise la classe ouvrière. Elle est à distinguer de l'ethnicité symbolique qui se vit dans les classes moyennes.

L'ethnicité traditionnelle requiert des sous-cultures (cultures ethniques) et des organisations ethniques très réelles. Il s'agit d'un style de vie ouvrier qui varie peu selon les groupes ethniques et dont les manifestations sont l'existence d'organisations et de réseaux primaires et secondaires très structurés en termes ethniques; peu d'exogamie, c'est-à-dire de mariages mixtes; des comportements quotidiens typés. Ces couches sociales agissent comme des groupes d'intérêts organisés et défendent des intérêts de classe (Gans, 1979:196). L'ethnicité symbolique, par contre, témoigne de l'apparent "renouveau de l'ethnicité, et s'explique par la plus grande visibilité des jeunes de troisième génération qui intègrent les classes moyennes. Ces jeunes définissent leur identité ethnique en termes psycho-sociaux. L'ethnicité dont il s'agit dans ces groupes est un phénomène d'ethnicité volontaire.

Steinberg fournira une critique vigoureuse du concept de pluralisme et du renouveau de l'ethnicité. Le pluralisme, comme concept politique, comme symbole national, est une idéologie qui célèbre l'ethnicité tout en masquant les inégalités systémiques qui sont à l'origine du maintien de l'ethnicité (Steinberg, 1981: 254-255).

En effet, le pluralisme serait une notion idéaliste (de l'ordre normatif) qui masque le fait que la participation des groupes sociaux et ethniques dans la société américaine est inégale. Le pluralisme

surestime la culture transplantée à partir du pays d'origine comme caractéristique principale du groupe ethnique et sous-estime les conditions structurelles de ces groupes dans la société d'accueil. Par exemple, les Afro-Américains ont expérimenté le côté amer du pluralisme et l'ont défendu par dépit devant l'impossibilité d'arriver à une véritable intégration. Pour Steinberg, pluralisme et démocratie peuvent d'ailleurs être incompatibles. Ainsi en 1971, les Chinois de San Francisco se sont opposés à la déségrégation des écoles sur la base du maintien de la vie culturelle de la communauté chinoise. Ils ont d'ailleurs été renversés par la Cour suprême. Pour Steinberg, les positions pluralistes défendent, en général, les clivages de classe et représentent une idéologie du *statu quo*.

Les *nation-based theories* renferment la même critique de la notion de pluralisme. Ainsi, la thèse du colonialisme interne soutient que c'est la division culturelle du travail, division coloniale par analogie et fondée sur le développement régional inégal, qui a contribué au maintien de l'identité raciale et ethnique dans les pays fortement industrialisés (Blauner, 1972; Hechter, 1978, etc. Voir Omi, Winant, 1986, 1987). Hacker (1992) défend la thèse selon laquelle les Noirs et les Blancs forment une des deux nations de la société américaine, séparées, hostiles, inégales.

Les théories de la segmentation du marché du travail, la perspective du système-monde de Wallerstein, ou les théories européennes et américaines (d'inspiration marxiste) des migrations et des relations ethniques, parfois désignées comme historico-structurelles, mettent l'accent sur l'utilisation de l'ethnicité et des processus de racisation des groupes par le biais des préjugés racistes et ethnistes, comme facteurs de division et d'exclusion liés à l'occupation de places différentes dans la structure économique (Edwards, Reich, Weisskopf, 1972; Portes 1980; Portes, Walton, 1981; Portes, Manning, 1985; Castles, Kosack, 1973; Hayot, 1980; Miles, 1984, 1992; Phizacklea, 1980; Castles, Booth, Wallace, 1984; Balibar, Wallerstein, 1988, Ng, Muller, Walker, 1990; Vorst et al., 1989; Labelle, Turcotte, Kempeneers, Meintel, 1987; Labelle, 1990; Stasiulis, 1987; Ng, Estable, 1987; Solomos, 1988, 1989, etc.). Toutes ces perspectives attestent du maintien de l'ethnicité et des divisions basées sur la racisation, en dépit de l'homogénéisation que l'on appréhendait sous l'hégémonie du mouvement ouvrier et syndical et en raison des transformations profondes des courants migratoires qui se sont produites depuis la décennie 1970. Dans ces approches, les groupes ethniques et les groupes racisés sont "construits" ou "reconstruits" sur la base de relations sociales inégalitaires, non sur la base de traits primordiaux ou de différences génétiques (Li, 1998, 1990). L'ethnicité, la "race" et le sexe (*gender*), s'articulent comme variables de mobilisation autonomes et de même niveau, ou comme variables secondaires, à des variables de classe, ces dimensions

étant distinctes mais interreliées et devant être prises en compte dans toute analyse de situation, de condition, ou de conscience identitaire, comme on le verra dans la section qui traite des perspectives théoriques sur le mouvement associatif immigré ou à caractère ethnique. Ceci explique pourquoi certaines minorités au Québec sont hégémoniques comme groupes de pression, d'autres pas.

Comme le note McAll, l'ethnicité dans les sociétés capitalistes n'est pas tellement l'expression de différences linguistiques, des régionalismes, d'identités primordiales, ou de marqueurs culturels, mais l'expression des inégalités sociales. En tout cas, ces différences expriment l'ethnicité de la réalité de la classe (McAll, 1990: 222). En ce sens le pluralisme ethnique n'est souvent que le symptôme d'un pluralisme de l'inégalité sociale dans un contexte de redistribution inégalitaire.

Pareilles critiques seront reprises, à la fin des années quatre-vingt, à propos de la notion d'interculturalisme, notion associée à celle de pluralisme; on insistera notamment sur la réduction culturaliste du discours qui la promeut et sur l'occultation des inégalités sociales qu'elle véhicule. Par ailleurs on a souligné les problèmes d'éthique que posent, sur le terrain des sciences humaines comme sur celui des sciences de l'éducation, un assimilationnisme dur ou au contraire un pluralisme à tout crin, soutenu par un relativisme culturel absolu, incapable de se positionner devant les pratiques de groupes ethnoculturels minoritaires allant à l'encontre des valeurs de la société d'accueil (Ouellette, Pagé, 1991).

Dans le contexte européen, la question de l'immigration, musulmane en particulier, et de la lutte contre le racisme ont suscité de vifs débats entre les tenants du droit à la différence et les communautaristes, d'une part, et les tenants d'une politique d'intégration individuelle et non collective (ou par communautés) à la nation, d'autre part (Schnapper, 1992). Ainsi le modèle dominant en Angleterre admet l'idée de minorités ethniques dont les droits pourraient être reconnus, au contraire du modèle français qui fonctionne autour du pacte républicain. Tous les pays européens proclament la liberté de culte et d'expression religieuse en même temps que la laïcité de l'État, donc un pluralisme de fait, avec des accommodements différents entre les associations religieuses et l'État (Schnapper, 1992).

D'où l'émergence parallèle de réflexions nouvelles autour des conceptions de l'État-nation, des politiques d'intégration des immigrants et des minorités et de l'identité nationale (Finkelkraut, 1987; Delannoi, Taguieff, 1991; Lewis, Schnapper, 1992; Heckmann, 1992; Schnapper, 1991, 1992; Yuval-

Davis, 1993). Ces débats prénants en Europe sont présents dans la société québécoise, comme on le verra plus loin.

Parallèlement, la montée des mouvements de droite en Europe et la crise d'identité nationale qui frappent plusieurs pays ont entraîné une sorte de perversion du droit à la différence. Selon un nouveau discours de type nativiste, l'immigration amène des populations qui menacent l'homogénéité culturelle des nations britannique et française. Selon ce discours, il y a menace de disparition de la culture occidentale. Or il existerait un droit naturel de vivre entre soi, de former une communauté nationale. "Chaque communauté est l'expression de la nature humaine", chaque communauté est naturellement exclusive et a le droit et le devoir de protéger ses frontières culturelles (Baker, 1981). Pour Balibar (1988), Taguieff (1988), De Rudder (1985), Miles (1989), Wieviorka (1991, 1992, 1992), ce discours témoigne du passage du racisme biologique au racisme culturel ou différencialiste sur la base du fait que les différences entre cultures sont non assimilables et que l'Autre est désormais défini comme naturellement différent en termes culturels. L'idée essentielle ici est que la culture peut fonctionner comme nature (Balibar, 1988: 34). L'influence de Fanon est présente, pour qui le racisme évolue dans ses formes: du racisme biologique à la phase du colonialisme au racisme culturel à la phase du post-colonialisme. En conséquence, De Rudder souligne "l'extrême ambiguïté, non seulement théorique, mais sociale et politique, de la notion de "droit à la différence" où la prétendue reconnaissance de "la" différence gomme la "ressemblance", permet la réactivation d'un "non-droit" et, par conséquent, celle du "non-droit" à la ressemblance" (De Rudder, 1985: 30).

De même aux États-Unis, l'extrême-droite tentera, face aux revendications des Afro-Américains et aux politiques de l'État libéral, de renverser la discrimination positive et de développer une nouvelle identité blanche (*Whiteness*), alors que la nouvelle droite formulera des revendications en termes de *Cultural Politics* en faveur de la population blanche qui se perçoit maintenant comme minoritaire (Omi, Winant, 1986; Hacker, 1992).

La revendication du droit à la différence, thème lié au courant du culturalisme anthropologique et aux mouvements progressistes et anti-colonialistes, aurait été pervertie. Au nom du pluralisme, on passe d'un racisme qui naturalise non pas l'appartenance à une soi-disant race mais la différence culturelle. Ce déplacement d'intérêt vers les enjeux culturels de l'immigration et la relation avec la crise d'identité des sociétés européennes provient d'une impuissance économique à modifier la situation économique des

immigrés. Une nouvelle théorie des relations ethniques qui naturalise les comportements racistes, axée autour des notions de seuil et de distance culturelle, cherche à s'imposer, au nom de l'antiracisme et de la prévention.

Dans la partie qui suit, nous nous arrêterons à l'application de ces modèles au mouvement associatif à base ethnique ou à identité racisée. L'on constatera que s'affrontent ici les conceptions globales de l'ethnicité, comme catégorie d'orientation universaliste ou particulariste de l'action sociale et de mobilisation identitaire.

II. ETHNICITÉ, PROCESSUS DE RACISATION ET MOUVEMENT ASSOCIATIF

Plusieurs tendances nourrissent les débats sur le rôle des associations fondées sur l'ethnicité ou l'identité racisée dans les sociétés capitalistes avancées. Ici aussi, on peut remonter aux travaux de l'école de Chicago (Matthew, 1977) où les chercheurs mettaient en évidence le rôle médiateur des associations ethniques dans l'adaptation psycho-sociale des nouveaux immigrants et dans le processus irréversible de l'assimilation à plus long terme qui allait s'ensuivre. Encore aujourd'hui, une majorité de chercheurs s'accordent d'ailleurs sur le rôle crucial des associations ethniques volontaires dans l'adaptation à court terme des immigrants et des réfugiés.

À cette perspective déjà ancienne, se sont ajoutées d'autres perspectives selon lesquelles les associations représentent des lieux privilégiés de la production de l'ethnicité ou de la "race", des espaces d'affirmation du groupe minoritaire au sein de la société globale ou encore des centres stratégiques de mobilisation dans l'assimilation et l'intégration à la société globale.

Délaissant les axes du conflit ou du consensus, certains chercheurs ont choisi de procéder à des analyses systémiques des organisations ethniques. On a ainsi mis en évidence deux facteurs explicatifs de l'émergence, l'adaptation et la disparition de ces organismes: la discrimination subie dans la société plus large et l'"*ethnic resilience*" (les caractéristiques primaires des organisations ethniques en termes de motivation, d'orientation et de décision) (Baureiss, 1982).

Un courant d'analyse, inspiré de l'anthropologie sociale et axé sur l'étude des communautés indo-chinoises au Canada, voit dans le développement communautaire un prolongement de l'organisation sociale liée aux structures de parenté, de voisinage et de convivialité dans le pays d'origine des migrants, organisation ou réorganisation sociale propre à faciliter l'adaptation des immigrants et des réfugiés. Pour Dorais, toute communauté ethnique est constituée d'un réseau de relations socialement signifiantes entre ses membres, lesquels expriment leur culture à travers ces relations et les institutions qui les supportent (Dorais, 1991). Les associations seraient un des moyens par lesquels s'expriment la culture et le système symbolique de la communauté immigrée (Rex, Joly, Wilpert, 1987; Indra, 1987; Dorais, Chan, Indra, 1988; Dorais, 1990, 1991; Lévy, Ouaknine, 1989).

Dans la logique globale du paradigme de l'ethnicité, marquée par le courant culturaliste, le maintien de l'identité ethnique est intimement associé à l'idéologie du pluralisme culturel et de la cohésion ethnique. Milton Gordon faisait déjà la critique de cette notion de pluralisme en 1964 en faisant ressortir les diverses dimensions du pluralisme structurel, résultat et conséquence de la stratification sociale et ethnique et de leur entrecroisement (Gordon, 1964). Certains auteurs inspirés du même paradigme ont avancé la notion de complétude institutionnelle (Breton, 1964). La complétude institutionnelle est présentée dans le contexte canadien "comme une dimension de la solidarité, de la loyauté et de la cohésion ethnique" et peut être définie dans la mesure où un groupe ethnique a développé des organisations pour les membres de cette "ethnoculture" (Herberg, 1990). Cette complétude institutionnelle s'évalue, selon les sociologues qui font référence à cette notion, par la vigueur des réseaux primaires et secondaires fondés sur l'appartenance ethnique, le taux d'endogamie, le taux de rétention de la langue d'origine, l'existence d'institutions religieuses, culturelles et éducatives, de quartiers distinctifs, d'associations volontaires et de médias fondés et organisés autour de particularismes ethnoculturels.

Reitz, par exemple, prétend que deux phénomènes expliquent l'ethnicité des classes moyennes et la cohésion ethnique très fortement observée dans la société canadienne. Le premier facteur est externe et a trait à la discrimination sociale qu'un groupe minoritaire peut subir du groupe dominant. Le second facteur est interne et renvoie à l'existence des organisations ethniques. Ces dernières contribuent à maintenir la culture ethnique, à développer des intérêts ethniques, et à soutenir la mobilisation ethnique (Reitz, 1980).

Cette complémentarité institutionnelle soulève deux positions divergentes quant à la fonction de l'ethnicité, notamment dans le cas des associations à base ethnique. Pour les uns, les associations ethniques, parce qu'elles sont des institutions sociales intermédiaires susceptibles de créer un équilibre entre des intérêts multiples, favorisent l'assimilation ou l'intégration; pour d'autres, chaque sous-société étant isolée sur le plan institutionnel, elles favorisent la ségrégation car, fonctionnant de façon parallèle, elles minimisent les contacts interpersonnels et institutionnels avec la majorité (Schoenberg, 1985). En question de fond, on peut supposer que deux grandes orientations sous-tendent et le mouvement associatif à vocation ethnique et la gestion étatique de la diversité ethnoculturelle dans une formation sociale: l'une reposant sur une logique universaliste d'intégration à la société globale, l'autre sur une logique différencialiste d'intégration (Finkelkraut, 1987; Schnapper, 1991, 1992; Delannoi, Taguieff, 1991). Selon Radecki (1976), la majorité des associations ethniques au Canada ne cherchent pas à faciliter l'insertion de leurs membres dans la société globale, mais travaillent plutôt à maintenir l'identité ethnique et nationale de leurs membres et à assurer la spécificité culturelle du groupe. L'association est ici un lieu privilégié de production de l'ethnicité (Schoenberg, 1985).

Le courant politiste analyse la relation État/groupe ethnique comme partie intégrante du système démocratique libéral dans lequel les groupes sont encouragés à entrer en compétition pour les biens et les services à travers leurs organisations. On analyse la communauté ethnique et les associations qui la traversent à partir de la prémisse selon laquelle l'ethnicité est une catégorie politique ayant supplanté la catégorie de la classe sociale comme facteur de mobilisation et de défense d'intérêts collectifs ou corporatistes (dans la tradition de Glazer, Moynihan et Bell). Les associations sont un lieu crucial de mobilisation. L'idée clé est que la communauté ethnique se gouverne, constitue une *mini polity* ou s'agrège autour d'un "pacte social" (Weinfeld, 1984; Elazar, Waller, 1990) pour maintenir son identité ethnique, mais également se défendre contre la stratification ethnique et la discrimination associée potentiellement au statut de groupe minoritaire (l'antisémitisme chez les Juifs). L'exemple type de cette analyse se trouve chez Breton pour qui la communauté ethnique est une construction socio-politique qui définit les frontières de son identité collective, s'organise et coordonne son action collective pour la conduite de ses affaires publiques, gère des conflits internes, et mobilise ses ressources pour assurer la participation de ses membres (Breton 1983, 1991; Breton et al., 1990). C'est aussi la perspective adoptée par le collectif de textes édités par Higham sur le leadership des Juifs, des Irlandais, des Afro-Américains, etc., aux États-Unis (voir la post-face de Mintz, in Higham, 1979).

Dans cette perspective, les groupes ethniques sont considérés comme l'un des produits du développement de l'État-providence et vont utiliser celui-ci pour le redressement d'inégalités dues à leurs systèmes collectifs de valeurs plus ou moins compatibles avec les normes dominantes et empêchant la performance et le succès. Les associations ethniques sont donc fonctionnelles dans le sens où elles articulent des demandes sociales auxquelles l'État peut répondre dans le cadre du système existant. Pourtant, dans la conjoncture des années de crise de la décennie 1980, les principaux tenants de cette perspective reviendront contre l'une des principales conclusions de cette vision politiste, à savoir le soutien aux programmes de discrimination positive susceptibles de répondre aux inégalités sociales subies par certaines minorités (le *corporate pluralism* reconnaît ouvertement que la distribution du pouvoir et des privilèges opère selon des clivages ethniques et qu'en conséquence la revendication se fait autour de droits collectifs et d'une définition de l'appartenance qui est collective (in Yinger, 1988: 32).

Le courant marxiste soutient que l'ethnicité, la "race" et le sexe, (*gender*) s'articulent comme variables de mobilisation autonomes et de même niveau, ou secondaires, à des variables de classe et d'inégalités sociales, dans les luttes et les mouvements sociaux. Ces dimensions distinctes, mais interreliées, doivent être prises en compte dans toute analyse (voir par exemple, Castles, Kosack, 1973; Castles, Booth, Wallace, 1984; Solomos, 1988, 1989; Gilroy, 1987; Anthias, 1990; Vorst et al., 1989; Goulbourne, 1991, 1991, 1992, etc.). Ainsi Miles et Phizaclea distinguent trois logiques de mobilisation ou d'orientation de l'action des immigrés. L'action peut être orientée par la lutte contre le racisme et organisée autour de l'identité raciale construite ou reconstruite (*black unity process*); l'action peut être orientée par les conditions de classe des immigrés et être organisée et intégrée autour des combats de la classe ouvrière autochtone (*class unity process*); l'action peut être orientée autour de la spécificité culturelle ou ethnique et être organisée dans des communautés spécifiques ou des regroupements minoritaires (*ethnic organization process*) (Miles, Phizaclea, 1977).

Dans cette veine, les analyses des auteurs américains Omi et Winant montrent bien comment la racisation est un processus autonome qui doit être analysé en dehors du paradigme de l'ethnicité, de la classe ou de la nation, et comment la racisation entraîne un processus de mobilisation identitaire en réponse à une situation historique d'exploitation et d'oppression fondée sur le racisme (Omi, Winant, 1987). Ces auteurs soutiennent que l'État maintient l'ordre racial existant et les relations contradictoires de conflit et d'accommodation entre l'État et les mouvements raciaux construits sur le terrain de la société civile.

L'analyse de Goulbourne sur l'action politique communale en Grande-Bretagne soit l'action basée sur la catégorie politique de la race ou du groupe ethnique entraîne un discours et des pratiques axées sur l'idéologie de la différence et du pluralisme culturel, promeut ainsi la distance entre les groupes et alimente le "nationalisme ethnique ou racial" aux dépens des luttes et des alliances autour d'objectifs communs axés sur les droits sociaux et la justice (Goulbourne, 1991). Pour cet auteur, le pluralisme culturel, tout comme le nationalisme monoculturel, partagent des visions conservatrices de la société et mènent à un cul-de-sac (voir également 1992).

Les analyses marxistes ont la particularité de faire ressortir les contradictions de classe qui traversent la vie associative immigrée ou des minorités ethniques, de même que les contradictions inhérentes à leur rapport à l'État-Providence (Painchaud, Poulin, 1985, 1988; Stasiulis, 1989; Aboud, 1992; Ng, Muller, Walker, 1990, etc.). Certains auteurs ont fait ressortir comment la régulation sociale étatique entrave l'autonomie des groupes communautaires et intervient dans la gestion ethnique particulière des questions nationales et ethniques dans l'ensemble canadien, entre autres par le biais des associations. Ainsi Stasiulis (1980) et Anderson et Frideres (1981), s'inspirant de l'analyse marxiste de O'Conner sur la crise fiscale de l'État-providence, soutiennent que la dialectique État-association doit être comprise en regard des fonctions contradictoires de l'accumulation et de la légitimation du capital assumées par l'État sous le capitalisme monopoliste. Ces auteurs pensent que la politique du multiculturalisme canadien et l'intervention de l'État fédéral dans les affaires des groupes ethniques (subventions de l'État, consultations, discours public, politiques, relations publiques, clientélisme politique, etc.) correspondent à cette fonction de légitimation; l'État devient engagé dans la formulation, l'articulation et la réalisation des mandats des associations ethniques, de même que dans les processus organisationnels de ces associations. Ce faisant, cette intervention correspond aux demandes des groupes ethniques non dominants tout en refrénant et contrôlant l'activisme politique et en préservant l'harmonie sociale nécessaire à l'accumulation du capital à long terme. Les racines sociales de l'exploitation de fractions de certains groupes ethniques et du racisme sont inchangées et non questionnées, le leadership ethnique est divisé, en fonction des intérêts de classe qu'il représente, etc. La même perspective inspire les travaux de Ng (1988) sur l'intervention de l'État dans la vie associative des femmes immigrées de Toronto.

Stasiulis va même jusqu'à soutenir que les luttes des minorités contre le racisme représentent souvent, de façon non médiate, des luttes de la classe ouvrière, en dépit du leadership de classe moyenne qui en a la direction et des idéologies du nationalisme noir et de la libération qui les traversent. Selon elle,

les luttes des minorités pour combattre le racisme en matière de justice, de traitement de la part de la police, et dans les écoles, ou encore pour avoir accès à une meilleure représentation politique dans les institutions de l'État, relèvent d'une demande pour la démocratie et l'égalité et sont reliées aux luttes plus larges de la classe ouvrière pour rendre ces institutions plus accessibles et plus conformes aux besoins des travailleurs (Stasiulis, 1989).

Les analyses féministes d'inspiration marxiste soutiennent que les relations de classe, modelées par le processus de production propre aux phases différentes du capitalisme, sont aussi constituées ou traversées par d'autres relations telles les relations de genre, de race et d'ethnicité (Ng, Muller, Walker, 1990; Vorst et al., 1989). En ce sens, la problématique des femmes immigrées (travailleuses indépendantes, parrainées, réfugiées ou travailleuses temporaires) ne peut être comprise comme une totalité homogène mais en fonction des relations de classe et d'ethnicité en jeu dans leur situation (Labelle, Turcotte, Meintel, Kempeneers, 1987; Labelle, 1990). De même, ces relations sont interreliées dans les luttes et les revendications contre la domination ou la discrimination, comme dans la construction de l'État et de la communauté (Ng, Muller, Walker, 1990). Les débats entre féministes marxisantes ou socialisantes et féministes du "nationalisme noir" portent sur l'autonomie relative de ces variables et sur le caractère principal ou fondamental des relations de classe. Certaines féministes ont critiqué le mouvement social du féminisme "blanc" basé sur une "commune oppression des femmes" comme participant au racisme institutionnel existant et comme étant incapable de prendre en compte les dimensions de la classe et du racisme (voir Thornhill, Kline, Muszinski in Vorst et al., 1989).

Les travaux de Wieviorka et de Lapeyronnie s'inscrivent dans la sociologie tourainienne des mouvements sociaux et de l'action. Wieviorka (1992) se demande si l'action basée sur l'ethnicité peut être considérée comme un mouvement social dans les sociétés post-industrielles. Pour qu'il en soit ainsi, l'affirmation identitaire doit d'abord pouvoir participer à des débats de société plus généraux; l'affirmation de la différence doit aller de pair avec l'affirmation des droits de la personne, du citoyen et des valeurs universelles. Deuxièmement, il y a virtualité de mouvement social dans un mouvement ethnique si les enjeux de l'action vont au-delà d'intérêts économiques et politiques spécifiques et si l'affirmation de l'ethnicité est liée aux demandes sociales et politiques d'autres groupes exclus ou marginalisés; autrement dit, si la mobilisation ethnique refuse l'enfermement dans l'identité ethnique. Dans la conjoncture actuelle, on observe que les mouvements ethniques se mobilisent surtout autour de leurs particularismes au nom du principe de la différence. Ils s'inscrivent dans la chute du mouvement ouvrier, défenseur de

problématiques liées à l'inégalité de classe, dans la crise de l'État-providence et dans la crise des États-nations, lesquels véhiculent de plus en plus des idéologies particularistes de la nation. La croissance des identités ethniques ne constitue pas seulement une menace pour les identités nationales; elle est, partiellement, le résultat de la crise de ces identités nationales.

Pour Lapeyronnie, la mobilisation identitaire, observée en France autour de la question des jeunes maghrébins, s'explique par l'assimilation et non par la résurgence d'ethnicités primordiales, la marginalité ou la déviance (Lapeyronnie, 1987). L'auteur distingue des facteurs externes et internes susceptibles de favoriser l'action sociale et la mobilisation immigrée ou ethnique. Les premiers facteurs, internes, renvoient à la constitution d'une identité collective fondée sur l'expérience de la discrimination et du racisme. En ce sens, le rôle de la justice et de la police est déterminant dans le déclenchement des révoltes des minorités immigrées ou ethniques. C'est cette identité qui explique la constitution d'une élite radicale et l'utilisation de l'idéologie de la différence culturelle comme principale ressource dont se serviront les leaders pour leurs revendications. Les autres facteurs, d'ordre externe, renvoient au climat politique de la société d'accueil, la montée de l'extrême-droite et les débats autour de l'immigration, d'où le sentiment de menace pour les immigrés et l'apparition d'alliés, etc. (Lapeyronnie, 1987).

Le thème de la multiplicité des références des migrants et de la dynamique qui relie les migrations de travail entre États-nations dans le système-monde s'inscrit dans la réflexion sur l'interpénétration du système-monde et la signification des frontières politiques des États-nations, et l'aspect politique de la migration (Balibar, Wallerstein, 1988; Zolberg, 1990). Selon Zolberg, le système international est structuré en États, marchés et sociétés. Seule une approche multidimensionnelle permet de saisir les aspects économiques, politiques et culturels des migrations, dans leurs difficultés avec les sociétés d'accueil. Ce thème a suscité des débats intéressants ces dernières années. En filigrane, se posent les questions de l'allégeance des groupes à l'État-nation de la société d'accueil et des accommodements raisonnables autour de valeurs communes, des relations internationales et de la solidarité des groupes d'immigration face aux politiques du pays d'origine ou du territoire symbolique de référence.

Les analyses de cas que l'on trouve dans *Caribbean Life in New York City* (Sutton, Chaney, 1987), s'inscrivent dans le cadre global de la pensée de Wallerstein sur l'interpénétration du système mondial et illustrent la dynamique qui fait des migrants des Caraïbes à New York des acteurs dans deux systèmes - le pays d'origine et le pays d'immigration - et comment ceci se manifeste dans la vie

associative, la double référence et le bricolage de l'identité. Cette dynamique transnationale traverse la vie communautaire des migrants sur le plan politique et culturel et explique les échanges bidirectionnels entre les migrants et le pays d'origine qui caractérisent ces migrations.

Catani, Campani et Palidda se situent également dans une perspective transnationaliste pour expliquer le mouvement associatif immigré en dehors des schémas assimilationnistes ou intégrationnistes. Catani (1986) développe l'idée que la migration ou le projet migratoire, fondé sur la chaîne migratoire, implique l'existence de réseaux transnationaux et un double système de référence, et que la décision de faire valoir l'une des références s'impose à chaque instant à chaque immigré, phénomène qu'il désignera comme la "bilatéralité orientée des références". Les associations d'immigrés sont souvent interlocutrices de deux États-nations du fait qu'elles évoluent dans deux sociétés (le cas des associations portugaises, italiennes). Catani et Palidda introduisent la notion de "double localisme" (1987). La référence à la communauté locale chez les immigrés, le sentiment d'appartenance à cette communauté, sera un fondement déterminant de cohésion. Selon ces auteurs, nous sommes en présence de réseaux-communautés qui maintiennent des relations traditionnelles fondées sur la parenté et le village, à partir d'origines locales et régionales communes. Ce système de relations est efficace tant dans la société d'immigration que dans le pays d'origine. Campani soutient que le maintien de la langue n'est d'ailleurs pas un élément central dans le développement des réseaux et des associations. Le cas des immigrés italiens du Québec est une exception dans la diaspora et elle affirme, à la suite de plusieurs observateurs québécois, que c'est le seul pays où les Italiens ont préservé leur langue d'origine, grâce au contexte particulier et conflictuel entre les communautés linguistiques anglophone et francophone. En France, l'italianité se préserve sans garder la langue. La construction de l'italianité n'a pas beaucoup à voir avec la culture d'origine mais apparaît comme le produit de l'histoire de l'émigration-immigration et des réseaux (Campani, 1991).

La réflexion de Schnapper sur la capacité d'intégration de la nation moderne dans la phase actuelle se situe dans un courant d'analyse proche de la sociologie de l'action. Selon cette auteure, les communautés ethniques n'existent pas en France et le mouvement associatif immigré ou l'intervention des immigrés sur le plan politique ne signifient pas une dynamique d'intégration collective de groupes ethniques, sur le mode américain. La France ne favorise pas une culture immigrée mais une simple "combinaison culturelle" chez les migrants eux-mêmes, les enfants des migrants étant acculturés à la société française. De même, la perpétuation de liens communautaires et les associations d'immigrés ne signifient pas la conservation d'une culture traditionnelle, mais favorisent l'intégration des membres dans

la société d'installation, en empêchant la déculturation et en aidant à résoudre les conflits avec la société globale (Schnapper, 1991: 185). En effet, les formes d'expression politique des immigrants traduisent moins des revendications identitaires liées à la soi-disant nouvelle saillance de l'ethnicité ou des revendications politiques de groupe (comme aux États-Unis ou au Canada), que des revendications liées aux droits sociaux et économiques (idem: 189). Les références communautaires ou identitaires sont un des moyens que les individus utilisent pour "gérer leurs échecs sociaux" (idem).

Schnapper rejette la notion de double appartenance des immigrants et de leurs descendants, discutée par Campani, Palidda et Catani à propos des réseaux et des associations immigrées; elle préfère lui substituer la notion de double référence. Par exemple, les Juifs de France font référence à Israël, mais ils appartiennent à la société française. La socialisation dans un pays et la participation à la vie collective ne peuvent être mis sur le même pied que les vacances, les liens commerciaux ou les relations de nature symbolique que les descendants d'immigrants continuent à avoir avec le pays d'origine de leurs parents: la double référence implique qu'il n'y a pas égalité entre les termes. L'auteure rappelle d'ailleurs à l'appui de son propos la définition de l'ethnicité symbolique apportée par Gans, la définition d'ethnicité affective apportée par Weinfeld (1981), ou encore la définition d'identité imaginaire de Finkelkraut (1981), pour conclure que l'identité des immigrants est d'abord française et que ces modes d'intégration sont en accord avec la nation comme forme politique: "Dans son principe, l'abstraction de la citoyenneté autorise la légitimité des identités historiques particulières et des pratiques spécifiques, à l'intérieur de l'universalité de l'ordre politique et juridique" (idem: 310).

Tous ces débats témoignent de la pertinence de stratégies particularistes ou universalistes d'intégration nationale des immigrants et des minorités ethniques, qu'il s'agisse des stratégies des États-nations ou de celles des groupes sociaux. Est-ce que certaines de ces analyses s'appliquent au cas québécois? Ce dernier présente-t-il des particularités, une complexité qui, pour être éclairée, requière la déconstruction de l'ethnicité et une réarticulation du concept de la notion? Les questions qui se posent sont multiples et complexes: au plan du découpage discursif et des représentations que produisent les diverses sociétés autour de l'idée de communauté et d'espace communautaire, pour employer le langage de Gilles Bourque; au plan des politiques étatiques de gestion de la diversité ethnoculturelle et de leur contribution à l'ethnicisation et à la racisation des groupes, ensuite; au plan des mobilisations politiques basées sur l'ethnicité qu'engendre la polarisation de la souveraineté et du fédéralisme, etc. La partie suivante fait état

de l'évolution de l'idée de pluralisme dans le contexte canadien, et de sa signification politique, et des débats sur le rôle de l'ethnicité dans la question nationale.

III. ETHNICITÉ ET PLURALISME DANS LE CONTEXTE CANADIEN ET QUÉBÉCOIS

Le contexte canadien

De nombreuses analyses sociologiques et politiques ont déjà montré l'existence d'un pluralisme structurel ou d'une segmentation ethnique du marché du travail au Canada. Depuis la création de l'État canadien en 1867 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la pensée sur l'ethnicité a été dominée par l'idéologie nativiste, ou la britannisation, appuyée par un racisme officiel ¹ et par l'intolérance vis-à-vis les cultures minoritaires.

L'évolution vers l'idée d'une mosaïque au Canada anglais se fait entre les deux guerres. Elle est définie comme une unité sociale "formée de groupes ethniques divers, mais dont la juxtaposition créait une identité nouvelle globale, une gestalt, l'identité canadienne. La mosaïque ne créait pas un être nouveau où seraient mélangés divers groupes, comme le creuset, mais une société où chacun garderait son identité, tout en formant un ensemble national nouveau. Cette idéologie reconnaissait la présence des "Autres", mais n'empêchait pas l'hégémonie sociale, économique et politique des "Blancs" d'origine anglo-saxonne et le rejet de ceux tenus pour "différents" et inassimilables" (Laferrrière, 1983). Sous-jacent à ce constat est le problème des Canadiens français, réfractaires à l'assimilation, et celui des Autochtones d'où l'impossibilité de parler de creuset comme aux États-Unis.

La composition ethnoculturelle de l'immigration n'a cessé de se diversifier à partir de la décennie 1960 (Labelle, 1988). La décennie 1960 verra l'élaboration d'un nouveau discours et de nouvelles politiques étatiques relatives à la diversité ethnoculturelle, compte tenu de l'entrée d'immigrants de sources nouvelles, du mouvement de décolonisation dans le monde, de la redéfinition des relations internationales et du mouvement nationaliste au Québec. Parallèlement à ce qui se passe aux États-Unis, les politiques

¹. On réfère ici aux préférences accordées aux colons ou aux immigrants britanniques et aux pratiques discriminatoires à l'égard des minorités asiatiques et antillaises anglophones ou noires de vieille souche.

canadiennes évoluent autour de la notion du pluralisme culturel: *Déclaration canadienne des droits*, en 1960; abandon des mesures basées sur l'ethnicité et la race dans la sélection, en 1962 et 1967; création de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, en 1963, afin de contrer l'assimilation des francophones du Canada et du Québec, de corriger les inégalités liées à leur situation, et de répondre à la force du nationalisme montant. L'on sait que l'une des recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton est de conserver la culture dans un cadre biculturel et qu'elle se butera aux revendications des groupes ethniques canadiens de l'Ouest, et dans une moindre mesure, des nations autochtones qui affirment leur volonté d'être reconnus, et refusent le biculturalisme et le bilinguisme.

En 1969, la *Loi sur les langues officielles* reconnaît l'égalité des langues anglaise et française au Canada, mais non la primauté de deux cultures. Elle constitue un compromis politique, qui malgré tout, provoque des réactions hostiles au Canada anglais, dans l'Ouest en particulier, où il y a une forte présence ukrainienne. Pour contrer ces réactions, le gouvernement fédéral adopte en 1971 le multiculturalisme comme politique officielle.

À la fin des années 1970 et au cours des années 1980, on prolongera la politique du multiculturalisme de 1971 par des programmes d'intégration sociale, d'harmonisation des "relations raciales", de protection des langues ancestrales, de participation des minorités à la vie politique et d'égalité économique. Ceci se concrétisera dans les mesures suivantes: désignation officielle des "minorités visibles"; diverses commissions d'enquête sur la problématique du racisme et de la discrimination; création d'une Direction des relations raciales à l'intérieur de la Direction du multiculturalisme en 1982; proclamation de la *Ile Décennie de lutte contre le racisme et la discrimination raciale* et du 21 mars, *Journée internationale de lutte contre le racisme et la discrimination raciale*; ratification de la *Convention sur l'élimination de la discrimination raciale sous toutes ses formes*.

En juin 1986, le gouvernement fédéral adopte la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et une *Politique d'équité en matière d'emploi* par laquelle il oblige ses co-contractants à mettre en oeuvre un programme d'équité en emploi. Le programme d'équité en emploi du gouvernement fédéral touche les femmes, les "minorités visibles", les personnes handicapées et les autochtones. Son but est de réduire le racisme institutionnel et d'affirmer la légalité de ces programmes dans la Charte (Stasiulis, 1991).

La *Loi sur le multiculturalisme canadien* a été adoptée en 1988. En 1991, le gouvernement fédéral crée un nouveau ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté: "Le multiculturalisme, puisque tous les Canadiens ont des origines et des antécédents culturels divers, et la citoyenneté, parce qu'ils sont tous unis par des valeurs partagées et un attachement commun au Canada" (Canada, 1991). Dans le projet de *Loi C-63* de 1990, figure la création d'une *Fondation canadienne sur les relations raciales* établie en 1991.

La notion de pluralisme est au coeur du multiculturalisme canadien selon lequel le Canada serait formé de différentes cultures, ayant toutes droit au respect et coexistant de manière enrichissante dans un cadre de bilinguisme officiel. Voulant se démarquer de l'anglo-conformité, liée au modèle britannique, comme de la notion de melting pot, associée au modèle américain (Laferrière, 1983: 209; Gay, 1985; Godin, 1985). Le multiculturalisme a été chaleureusement accueilli par certains (in Anderson, Frideres, 1981: 294). Il a cependant été fortement critiqué, et ce à partir de paradigmes et d'idéologies différentes.

Par exemple, Baker analysera la société canadienne dans le paradigme des sociétés plures, la situant sur un continuum entre les États-Unis et l'Afrique du Sud. Il distinguera dans les trois cas, des groupes blancs dominants, des groupes autochtones ou indigènes dominés et des *white siege cultures*, soit les Canadiens français, les Afrikaners, et les Blancs du Sud des États-Unis (Baker, 1977). Selon l'auteur, le Canada, comme l'Afrique du Sud, a favorisé la différenciation des groupes ethniques et culturels beaucoup plus qu'aux États-Unis, bien qu'il s'agisse dans les trois cas de sociétés segmentées et seule la théorie du pluralisme de conflit et de pouvoir peut rendre compte de ce fait.

Porter, assumant la position de l'assimilationnisme libéral, soutiendra que le multiculturalisme et le pluralisme qui le sous-tend vont à l'encontre de l'assimilation souhaitable, condition de toute mobilité sociale. Le multiculturalisme maintient les particularismes et est basé sur les inégalités sociales (Porter, 1975). Dans la même veine, plusieurs sociologues ont commenté, au cours des années 1980, le haut degré de cohésion ethnique que l'on trouve au Canada, son impact négatif sur la stratification sociale et le rôle de l'État dans la structuration ethnique des inégalités (Brymm, Fox, 1989).

La sociologue Stasiulis soutiendra aussi que la thèse selon laquelle les groupes ethniques partagent certains aspects d'une culture commune, participent dans la vie politique et économique du Canada, tout en retenant leur langue et leur culture ethnique (dans leurs quartiers, leurs écoles, les églises, etc.) est un

mythe. Mythe puissant qui permet à l'État d'assurer à la fois une gestion ethnique des problèmes sociaux et la dépendance des associations à son égard à travers les subventions versées (Stasiulis, 1980; 1991).

La politique du multiculturalisme a été vue comme une attaque aux revendications du Québec, masquant la question nationale. Dans cette perspective idéologique, les Canadiens français perdaient leur statut de peuple fondateur. De même certains Canadiens britanniques y verront la fin de la notion de Dominion relié à la Couronne d'Angleterre. Cependant la notion de pluralisme, qui est au fondement du multiculturalisme canadien, est plus que jamais dominante dans la production des sociologues, des intellectuels et des intervenants sociaux et politiques du Québec, bien qu'elle s'articule autour de la notion d'interculturalisme dont la polysémie est tout aussi grande (Berthelot, 1990).

De leur côté, des groupes ethniques critiqueront le manque de sérieux et l'aspect folklorique du multiculturalisme; ces groupes dénonceront aussi le fait que la politique canadienne encourage la formation d'une petite bourgeoisie réfractaire au changement social et nuit ainsi à l'intégration des migrants dans la société canadienne (Moodley, 1983). Autrement dit, la politique n'opère qu'au seul niveau idéologique (Li, 1988: 8-10; 1990).

Warburton fera une critique serrée de la vision dominante des relations ethniques au Canada. Il mettra en évidence l'hésitation à abandonner les explications biologisantes de l'ethnicité; la tendance à réifier l'ethnicité et à surestimer l'autonomie des éléments culturels et primordiaux dans l'explication des processus et des phénomènes sociaux; la tendance à masquer la signification idéologique de l'ethnicité. Par exemple, la situation des Amérindiens n'est pas due qu'à leur culture ou encore la lutte politique des Québécois n'est pas qu'ethnique, c'est-à-dire dirigée contre les anglophones. Warburton rappelle que beaucoup de sociologues canadiens-anglais ont longtemps perçu les Canadiens français comme un groupe ethnique parmi d'autres, à l'exception de la sociologie marxiste ou radicale. Selon Warburton, l'insistance mise sur le pluralisme de la société canadienne, c'est-à-dire sur la coexistence de plusieurs groupes ethniques, communautés, classes, a des implications idéologiques. Les communautés ethniques sont vues comme séparées du champ économique et politique où les autres membres participent (Warburton, 1990).

Dans les années 1980, les arguments contre la politique officielle du multiculturalisme proviennent de courants plus élargis: par exemple, le Reform Party ou certains courants à l'intérieur du Parti libéral ou du Parti progressiste-conservateur canadien. Plusieurs facteurs semblent alimenter cette offensive de

droite dans le contexte canadien: 1) la question constitutionnelle (les Québécois, et les Premières Nations); 2) la montée des requérants à l'asile politique; 3) la perception à l'effet que les "minorités visibles" prennent trop de pouvoir, etc. (Abu-Laban, Stasiulis, 1992).

Le contexte québécois

Dans les années soixante et soixante-dix, des nations amérindiennes et les tenants de ce que certains appellent le "mouvement du multiculturalisme" ont remis en question l'hégémonie des structures politiques et de la culture anglo-canadienne. Selon plusieurs spécialistes canadiens, l'émergence du mouvement néo-nationaliste québécois des décennies 1960 et 1970 s'inscrit dans le courant général du renouveau de l'ethnicité (Smith, 1981; Goldstein, Bienvenue, 1980; Anderson, Frideres, 1981; Breton, Isajiw, Kalbach, Reitz, 1990). Les revendications autonomistes ou souverainistes des Autochtones ou des Québécois sont souvent réduites à des revendications d'ordre ethnique et leur dimension nationale occultée.

Ainsi, Bourque et Duchastel soulignent la nécessité d'analyser le Québec "comme un espace (social, régional, national) tout entier produit dans son rapport constitutif à l'État canadien" (1983: 134) et relie la question nationale à la production de blocs sociaux. Le discours politique sur cette question vise donc "à la définition-représentation de l'espace, de la communauté et des rapports de force (intérieurs et extérieurs) en tant qu'il est produit et producteur d'un bloc social" (idem: 154). Dans ce contexte, pour Bourque (1993) la représentation de l'ensemble social est problématique, et ce de façon perpétuelle, tant pour les acteurs sociaux que pour les producteurs des sciences humaines. De façon corollaire, soutiennent Dumont et Harvey, les représentations cherchent à se structurer dans un espace circonscrit dans une culture particulière, au coeur d'une "réalité collective" spécifique en devenir, et révèlent une identité québécoise incertaine (1985: 86).

Dans ce processus d'interrogation sur la représentation de la communauté et de la nation, on peut noter que la sociologie québécoise de cette période n'a pas suffisamment tenu compte de l'articulation de la question ethnique et de la question nationale, ainsi que du rôle politique que joue l'ethnicité et la différenciation ethnoculturelle (Elbaz, 1983; Labelle, 1985; Elbaz, 1990; Juteau, 1990). Cette carence s'explique par plusieurs facteurs: 1) les sociologues spécialistes de la question nationale ou de la question

régionale, inspirés par une pensée radicale et de gauche au cours des années 1960 et 1970, ont abandonné à la sociologie des relations ethniques, éventuellement d'inspiration fonctionnaliste, le champ du discours et de la théorisation sur les minorités et l'ethnicité; 2) la difficulté de s'extirper de la dualité francophone-anglophone et de postuler que le Québec pluriel, bien que n'étant pas un État-nation, puisse s'opposer aux visées hégémoniques du palier fédéral en matière d'immigration, d'intégration, et de langue; 3) la présence au Québec d'un phénomène de complétude institutionnelle plus accentué qu'ailleurs dans la formation sociale canadienne dont l'impact est important sur le plan politique. Cette caractéristique pour beaucoup de chercheurs s'explique par la prégnance de la question nationale et des particularités de certains flux migratoires à l'origine de la formation et du développement des minorités ethniques.

La différenciation et la segmentation associées à l'ethnicité dans le contexte québécois prennent d'abord pour substrat la diversification de la composition ethnoculturelle de l'immigration au cours des décennies 1970 et 1980 (diversification des sources nationales d'immigration) et de sa composition sociale (augmentation relative des immigrants de la catégorie de la famille, des réfugiés et des revendicateurs du statut de réfugié) suivant une tendance observée en Europe, aux États-Unis et dans le reste du Canada.

La région métropolitaine de Montréal - où se concentre 87 p. cent de la population immigrée du Québec, et où, en 1986, les personnes d'origine ethnique autre que française ou britannique, représentent plus de 21 p. cent, les "minorités visibles", environ 4 p. cent et la population immigrée, environ 16 p. cent de la population totale - se caractérise par la diversité de ses enclaves ethniques dont la ségrégation résidentielle et la complétude institutionnelle sont, selon certains, plus manifestes que dans des villes comme Toronto, Boston, Calgary, etc. (Anctil, 1984; Paillé, 1991; Veltman, 1986); phénomène que beaucoup de chercheurs expliquent par la prégnance de la question nationale et les particularités de certains flux migratoires à l'origine de la formation des minorités ethniques.

La région de Montréal est également le lieu où se sont polarisées et se polarisent les luttes politiques et idéologiques autour de la question linguistique et de l'intégration (Cappon, 1974; Taddeo, Taras, 1987; Assimopoulos, Humblet, 1987; Linteau, 1987; Mathews, 1990). Sur le plan économique, la bipolarisation de la main-d'oeuvre immigrée témoigne de la segmentation sexuelle et ethnique du marché du travail (Labelle, Kempeneers, Turcotte, Meintel, 1987; MCCI, 1990).

Dans ce contexte, les minorités ethniques depuis longtemps constituées ou formées à partir de migrations plus récentes ont développé des relations sociales et un réseau d'associations; plus de 400 pour les communautés juive et italienne, plus de 50 dans la communauté haïtienne, plus de 50 dans la communauté libanaise. Les associations peuvent être orientées autour de la reproduction de pratiques économiques, politiques et culturelles apportées du pays d'origine et que les membres refusent d'abandonner, tout en créant une nouvelle culture immigrée. Ou elles peuvent être mises sur pied en réaction à la condition d'immigré et aux problèmes rencontrés dans lesdites sociétés d'accueil, qu'il s'agisse du marché du travail, de la discrimination, de la non-participation dans le domaine public, etc. D'autres sont davantage concernées par les affaires politiques du pays d'origine et sont plus centrées sur ce pays d'origine. Certaines originent des réseaux informels des immigrants eux-mêmes, d'autres sont suscitées par des partis politiques ou des organisations issues du pays d'origine. Dans la plupart des cas, on observe le phénomène de la double référence, sinon de la triple référence, chez les immigrants et les descendants des immigrants, phénomène variable selon les groupes ethnoculturels, la classe sociale et la durée d'implantation: au pays d'origine (ou au territoire fondateur), au Canada et/ou au Québec. Plusieurs études témoignent de la vivacité de l'identité ethnique chez les membres des communautés italienne, juive, libanaise et haïtienne et du rôle prépondérant de leurs associations dans la société canadienne et québécoise (voir Abu Laban, 1980, 1989; Anctil, Caldwell, 1983; Déjean, 1978; Elbaz 1989; Elazar, Waller, 1990; Herberg, 1989; Labelle, 1984; Lasry, 1982; Langlais, Rome, 1986; Painchaud, Poulin, 1988; Massé, 1983; Lévy, Ouaknine, 1989; Rodal, 1984; Weinfeld, 1981, 1984, 1993; Deschamps, 1990; Labelle, Therrien, 1992; Labelle, Therrien, Lévy, à paraître).

Cette segmentation ethnicisée des rapports sociaux que révèle l'étude de la complétude institutionnelle fait que le rapport des minorités ethniques à la société québécoise est marqué par l'ambiguïté des politiques ambiantes de gestion de la diversité ethnoculturelle qui la renforcent et la soutiennent. Gay (1985), Laferrière (1983), Assimopoulos et Humblet (1987), Godin (1985) ont tenté d'analyser la question de l'immigration et de l'intégration des minorités ethniques au Québec en insistant sur les contradictions qui existent entre les paliers du gouvernement fédéral et du Québec quant aux politiques liées à l'immigration, la langue et la gestion de la diversité ethnoculturelle. Pour Juteau (1983), la question des minorités ethniques, réduites en soi à une place de dominés, se prête mieux à l'analyse lorsqu'on comprend que l'État fédéral et l'État provincial, "instruments des deux groupes ethniques dominants", gèrent les rapports sociaux ethniques dans le but de maintenir l'ordre socio-politique établi et donc la hiérarchisation ethnique qui prévaut. Fontaine et Shiose, quant à elles, avancent l'hypothèse que

l'État québécois a institutionnalisé la catégorie politique de "communautés culturelles" et crée ainsi une frontière légale et politique entre deux catégories de citoyens propageant "une idéologie différencialiste qui accompagne la fabrication étatique des communautés culturelles (1992: 442). Pour Crête et Zylberberg (1991), on observe une dissociation des référents "Canada" et "Québec" par les élites politiques, une polysémie des référents accompagnant la communauté politique et l'extension progressive d'une souveraineté produisant une quasi-citoyenneté québécoise recoupant une citoyenneté canadienne formelle. Pour Labelle (1990, 1991, 1992), les contradictions entre les politiques d'immigration et les politiques linguistiques de l'État canadien et de l'État québécois sont sources de confusion dans la saisie, par les minorités ethniques, de la question nationale, entraînent l'ambivalence de leur identification à la culture et à la société québécoise, et influent sur leur intégration sociale et politique dans les institutions publiques. Les minorités se voient, au bout du compte, vouées à être définies par un lexique ethnoculturel, et à des orientations contradictoires en ce qui concerne les politiques ethniques, de même à une ethnicisation perpétuelle hors de la québécity.

Dans le champ de l'éducation, le discours promoteur de la différence et des particularismes ethnoculturels s'est fait hégémonique. Ouellette et Pagé posent la question de la cohésion sociale et de la culture nationale dans un tel contexte discursif (Ouellette, Pagé, 1991; Pagé, 1991; Laberge, 1991; Simard, 1991; Rocher, Rocher, 1991). Ces auteurs défendent l'intégration au nom d'une logique plus universaliste que celle qui a prévalu dans le contexte québécois, à la traîne du multiculturalisme canadien.

Ces modèles d'analyse n'épuisent pas les fonctions de l'ethnicité dans le champ politique québécois. Les concepts de bloc social hégémonique canadien, de mouvement social nationaliste québécois, d'alliances de classes et de fractions de classes sur lesquelles se fondent ces blocs ² aident certainement à les comprendre. On peut en effet avancer l'hypothèse que l'apparition dans le champ politique de nouveaux acteurs sociaux, issus des minorités ethniques, agissant autour de l'ethnicité et de la racisation des groupes est concomitante de la Révolution tranquille, c'est-à-dire de cette période où les Canadiens français, se définissant de plus en plus comme Québécois, cherchent à se réappropriier l'espace

². Bourque et Duchastel définissent ainsi la notion de bloc social: "Ainsi serons-nous amenés à définir un bloc social comme une alliance-hégémomisation entre des classes et des forces sociales dominantes et des classes dominées qui produit une définition-représentation différentielle de l'espace et de la communauté, soit en produisant la nation dominante et son espace national, soit en produisant la nation dominée et son espace dit régional pour une nation dite minoritaire (*op. cit.*, pp. 133-134). Les auteurs admettent que les rapports entre bloc au pouvoir et blocs sociaux régionaux varient selon la période et la détermination structurelle de classe.

économique, politique et culturel de leur territoire et formulent un projet d'État-nation. L'intervention de l'État fédéral par le biais des politiques de bilinguisme de 1969 et de multiculturalisme de 1971 renforce la constitution de deux blocs sociaux et régionaux antagonistes, l'un canadien, l'autre québécois (avec la Loi 101 et les interventions spécifiques du Québec), et crée un espace politique au profit des communautés ethniques, qui s'alignent majoritairement sur les politiques fédérales (voir Labelle, Beaudet, Lévy, Tardif, 1993).

La question de l'ethnicité au Québec apparaît donc en partie comme une stratégie politique fédérale, laquelle s'efforce de réduire le peuple québécois à sa vision du multiculturalisme et encourage les minorités québécoises à affirmer leurs multiples particularismes. Confortées par l'échec du référendum de 1980, les fractions au pouvoir des groupes ethniques les mieux insérés dans la structure économique du Québec s'aligneront pour la plupart sur les forces dominantes régionales alliées au bloc au pouvoir (canadien) et se mobiliseront en créant des associations et des fédérations dont le discours politique sera conforme à cette perspective. L'ethnicité devient alors une catégorie politique (Bell, 1975; Breton, 1991) dans le contexte des rapports de force démographiques, économiques et politiques canadiens et québécois.

Compte tenu des contradictions de classe internes aux communautés, de la présence de groupes d'immigration plus sensibles à la question nationale³, les acteurs des minorités ethniques se répartiront dans les partis politiques ou les mouvements sociaux du Québec. Épousant une politique fédéraliste associée à une logique particulariste ou, au contraire, une position souverainiste liée à une perspective plus universaliste d'intégration à un État-Nation en devenir, une minorité s'alignera, avec une lente progression, entre 1980 et 1992, sur le bloc social de tendance nationaliste, démontrant l'existence au sein même des communautés ethniques d'intérêts contradictoires et faisant la preuve de leur hétérogénéité. Les débats autour des accords constitutionnels de Charlottetown montrent, par exemple, l'entrée en action d'une coalition (la Coalition des communautés juive, italienne et grecque) qui se prononce pour un fédéralisme renouvelé et s'aligne, au nom de leurs particularismes ethniques dans le contexte québécois, sur le bloc social dominant au niveau canadien. On assiste par ailleurs à l'émergence d'un *Rassemblement des communautés culturelles pour le non* qui, s'alimentant à même des fractions minoritaires plus progressistes

³. Cette sensibilité pourrait s'expliquer par les modalités de l'apparition ou de la non-apparition de l'État nation dans leur pays d'origine, par les luttes de libération nationale ou contre des régimes dictatoriaux, ou des fractions de classe et des idéologies politiques des réfugiés qui ont composé les migrations au Canada et au Québec.

de communautés anciennes ou nouvelles (Québécois d'origine maghrébine, africaine, latino-américaine, haïtienne, etc.), souligne les réagencements ethniques à l'oeuvre.

Parallèlement à cette émergence de l'ethnicité comme catégorie politique dans le contexte québécois, le mouvement national québécois tente, au contraire, de sortir du nationalisme de survie ethnique qui le caractérisait jusqu'alors, pour tenter d'articuler un nationalisme territorial, universaliste et participatif (tous les habitants du territoire du Québec sont des Québécois et seront des citoyens québécois).

IV. QUESTIONS DE RECHERCHE

Les questions qui ont guidé la recherche étaient les suivantes. Les leaders des minorités ethniques constituées et des groupes d'immigration récents participent à la construction du discours et des représentations relatives aux catégories d'ethnicité, de "race" et de nation dans la société québécoise; l'indice le plus éloquent renvoie à la terminologie socialement utilisée pour désigner les uns et les autres à titre de Québécois, de membres de "communautés culturelles", ou de "minorités visibles", etc. Ils sont partie prenante des débats sur les grandes idéologies en lutte dans notre société comme le pluralisme culturel et le multiculturalisme (politique du gouvernement fédéral), la convergence culturelle et l'intégration (politique du Parti québécois dans les années 1970), l'interculturalisme et l'intégration (politique du Parti libéral du Québec). A titre de membres d'une immigration professionnelle et qualifiée, à titre de représentants ou de porte-parole de communautés ethniques particulières, ces leaders sont engagés dans l'action sociale et politique, sont définisseurs d'identités particulières - nationale, ethnique, religieuse, raciale, régionale, de classe, sexuelle - en fonction des rapports de force entre sous-groupes à intérêts matériels, politiques et idéologiques potentiellement divergents. L'un des lieux privilégiés où ils le font est l'association monoethnique, multiethnique, fondée sur une identité raciale ou de sexe, du mouvement associatif ethnique ou immigré, ou encore dans les organismes à but non lucratif, publics ou para-publics de la société canadienne et québécoise.

Nous avons posé comme hypothèse globale de recherche que l'ensemble du discours des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés retrace cette construction d'identités multiples

basées sur les catégories d'ethnicité et de "race" et qu'il témoigne de la diversité d'intérêts et de contradictions internes aux groupes et communautés choisies pour cette étude. Le discours sera ainsi polarisé entre l'idéologie de la différence culturelle et l'idéologie de l'intégration à la société québécoise et ou canadienne. Cette dimension devrait laisser des traces dans le discours des leaders sur le rôle des associations ethniques, multiethniques, et à identité raciale, thème qui constitue l'un des aspects centraux de la présente recherche. L'analyse cherche également à dégager comment le discours, intégrationniste ou différencialiste, prend en considération les enjeux liées aux inégalités de classe ou de sexe, articule ces déterminations, en dégage la primauté, et ce, autour de chacun des thèmes abordés.

De façon plus spécifique, nous avons supposé que le discours des leaders issus de communautés d'immigration récente devrait être plus axé sur l'instrumentation et l'intégration égalitaire aux structures économiques de la société d'accueil et moins revendicatif sur le plan du statut ethnique ou de la représentation politique et culturelle que le discours des leaders issus de communautés d'implantation plus ancienne. Par contre, la question du racisme devrait constituer un thème majeur de revendication, peu importe la durée d'implantation.

Le discours des hommes et des femmes devrait refléter une sensibilité différente à l'articulation et aux contradictions entre les pratiques et valeurs qui relèvent de la sphère domestique et celle qui relèvent de l'ensemble de la vie sociale (marché du travail, vie associative, etc.). Les femmes leaders impliquées dans des associations de femmes en dégageraient la fonction spécifique dans le contexte particulier de leur communauté d'appartenance et dans le contexte de la société québécoise. Ceci pourrait-il sous-tendre des contradictions dans les rapports de sexe au sein des communautés ethniques retenues dans cette étude autour d'enjeux de divers ordres - économique, politique et culturel -, mais également des contradictions dans les relations avec le mouvement social des femmes dans l'ensemble de la société québécoise?

De plus, le discours devrait témoigner d'une certaine pluralité de références. L'immigration devant être analysée dans la perspective du système mondial, les leaders des nouveaux groupes d'immigration, de même que certains groupes d'ancienne immigration, jouent un rôle de mobilisation autour de questions relevant du pays d'origine. En effet, si les leaders communautaires agissent comme intellectuels organiques dans la construction des représentations intellectuelles et affectives liées à l'identité ethnique, raciale ou nationale, on peut comprendre que ce discours puisse impliquer des stratégies différentes de mobilisation,

selon que le référent identitaire se construit par rapport à la société dans laquelle sont insérés les migrants et leurs descendants ou les minorités constituées autour de particularismes, ou la société d'origine (voir entre autres Sutton, Chaney, 1987).

Enfin, nous avons posé que la question nationale au Québec constitue un élément fondamental de brouillage dans la construction des identités et dans l'évaluation des enjeux qui se posent pour le mouvement associatif (Langlais, Laplante, Lévy, 1987; Labelle, 1990), parce qu'elle implique des choix linguistiques, une allégeance historico-politique, et des idéologies distinctives en matière de politique d'immigration et d'intégration des immigrants et des minorités. Les associations d'immigrés sont souvent interlocutrices de deux États-nations du fait qu'elles ont parfois des liens dans deux sociétés. Dans le cas du Québec, les intellectuels et le mouvement associatif sont forcés de construire autour d'une multiplicité de références: par exemple, une identité minoritaire, une identité nationale en rupture, une identité nationale en construction. Si le rôle des associations dans la société canadienne est, entre autres moyens, d'assurer la production et la réinterprétation de l'ethnicité, et d'affirmer les groupes ethnoculturels comme entités distinctes dans l'ensemble canadien (thèse des chercheurs orientés dans l'idéologie du pluralisme culturel, du multiculturalisme et de la complétude institutionnelle des groupes ethnoculturels), comment l'ethnicité des "Autres" se construit-elle dans le contexte particulier d'une société minoritaire et distincte par rapport à l'ensemble canadien?

La présente recherche ne porte pas sur les structures et l'organisation objective du mouvement associatif dans les quatre communautés étudiées. Elle n'est pas non plus représentative des leaders liés au mouvement associatif dans chacune des communautés, puisque seule une vingtaine de leaders féminins et masculins ont été interviewés dans chacune d'entre elles. Enfin, le leadership communautaire n'est qu'un aspect du leadership de chaque communauté. En effet, les leaders d'opinion ou les intellectuels éminents oeuvrant dans le domaine des arts, du droit, des affaires, etc., ne sont pas représentés ici, bien que certains d'entre eux figurent dans notre échantillon de personnes interviewées; les leaders du mouvement associatif à caractère ethnique ou immigré ne constituent qu'une fraction de l'*intelligentsia organique* de chaque communauté.

V. LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Entre février 1990 et mai 1991, Micheline Labelle a recueilli le discours de 84 leaders (à l'exception de quatre entrevues faites par Diane Lessard) d'associations communautaires à vocation ethnique, par la technique des entrevues en profondeur, d'une durée moyenne de deux à trois heures, enregistrées sur cassettes et transcrites intégralement. La méthode privilégiée ici relève d'une approche qualitative qui s'inscrit dans une stratégie visant à évaluer la diversité et la structuration des représentations ou du discours tout en gardant un certain contrôle, par saturation de l'information sur les sources de variance de ce discours (Ghiglione, Matalon, 1983; Poirier, Clapier-Valladon, Raybaut, 1983). Cette stratégie ne participe pas cependant d'une logique de représentativité et, donc, ne vise pas à démontrer le caractère représentatif des discours recueillis parmi l'ensemble de ceux qui pourraient être produits sur l'expérience immigrée et minoritaire, et les questions qui y sont reliées.

5.1 L'échantillon

Conformément à notre hypothèse sur la diversité du discours des leaders d'associations ethniques, notre stratégie de recherche repose sur la sélection de groupes dans lesquels, selon nos études préparatoires, les expériences sociales sont vécues de manière différente.

L'échantillon raisonné, ou construit théoriquement, a été constitué de leaders d'associations ethniques des deux sexes, provenant de quatre communautés ethniques. Le nombre de 20 leaders par groupe ethnique nous semblait au départ une base minimale pour la saturation de ce type de matériel (voir entre autres l'étude de Chan, 1987, réalisée auprès de 30 leaders de groupes immigrés asiatiques dans la région de Montréal) et correspond aux normes usuelles de l'approche qualitative (Poirier et al., 1983).

Le choix des communautés

Le choix des communautés a été établi en fonction de considérations relatives à leur poids démographique, à leur durée d'implantation, à la composition et au caractère de leurs vagues migratoires

internes, à la visibilité phénotypique, socialement définie, de leurs membres ⁴, à leur intégration linguistique et à l'existence d'un mouvement associatif.

Il a été modifié en cours d'enquête, compte tenu de la longueur et des coûts du terrain, d'une part, et de l'avis des personnes-ressources consultées. D'abord, nous avons décidé de restreindre la recherche aux leaders de quatre communautés ethniques plutôt que cinq comme prévu à l'étape du projet de recherche, étant donné les coûts de transcription des entrevues (doubles par rapport au budget prévu) et la longueur de la démarche préparatoire au choix des associations et des leaders à interviewer.

Dans leur ouvrage intitulé *Les Italiens au Québec*, Painchaud et Poulin (1988) situent en 1875 la fondation à Montréal de la première association italienne du Canada et en 1902, celle de la Société d'aide à l'immigration. En dépit de son ancienneté, la communauté italienne a longtemps entretenu l'idée du retour au pays d'origine. C'est peut-être ce qui explique la création relativement récente, dans les années 1960 et 1970, de la plupart des associations italiennes.

La communauté italienne est issue de migrations à caractère économique qui se sont surtout produites à partir du début du XX^e siècle, le mouvement le plus important se situant au cours des années 1950. Selon les données du recensement de 1986, la population d'origine italienne unique représente plus de 160 000 personnes et celle d'origines diverses, 34 000 personnes. La communauté italienne du Québec s'élèverait donc à plus de 150 000 personnes. Elle a une insertion linguistique diversifiée, polarisée longtemps autour du choix de la langue française ou de la langue anglaise (Taddeo, Tarras, 1987; Linteau, 1987).

Cette communauté possède l'un des réseaux associatifs les plus denses et les plus diversifiés au Québec. Ce réseau, identifié pour une bonne part aux sources régionales de l'immigration italienne, comprend plus de 400 associations reconnues. La Commission Gendron a recensé 70 des associations les plus importantes au début des années 1970, alors que l'étude de Painchaud et Poulin (1988) en a retenu

⁴ Emploi et Immigration Canada définit les minorités visibles comme des "personnes autres que les autochtones qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche et qui se reconnaissent comme telles auprès de leur employeur". Par ailleurs, dans une étude effectuée par Multiculturalisme et Citoyenneté Canada à partir des données du recensement de 1986 (Les minorités visibles au Canada en 1986. Présentation graphique, mars 1989), il est noté que "les groupes définis comme minorités visibles par la loi sont les Noirs et/ou les Antillais, les Chinois, les Sud-Asiatiques, les Arabes et les Ouest-Asiatiques, les Asiatiques du Sud-Est, les Latino-Américains et les individus originaires des îles du Pacifique". En 1992, les Libanais ont été ajoutés à cet ensemble racisé.

64. La communauté a un leadership bien établi, et se pose en groupe de pression sur une base ethnique, à l'échelon provincial et canadien.

La communauté juive du Québec compte près de 100 000 personnes et elle se distingue par sa composition interne variée. Comprenant en effet deux sous-groupes à identité religieuse et culturelle distincte, elle est en fait une communauté multiethnique. Les Ashkénazes (majoritaires), anglophones par tradition, d'immigration plus ancienne, s'insèrent différemment des Sépharades d'Afrique du Nord, immigrés au cours des années 1960, francophones en majorité, ou des Falachas d'Éthiopie, de rite sépharade, dont l'immigration est récente. Non définie comme minorité visible, la minorité juive, dont les assises communautaires sont solidement implantées et réputées pour posséder le plus haut niveau de cohésion et d'organisation sociale en Amérique du Nord (Elazar, Waller, 1990:37; Lévy, Ouaknine, 1989; Rodal, 1983; Weinfeld, 1981, 1984, 1993; Elbaz 1989; Herberg, 1989; Lasry, 1982; Lasry, 1993; Weinfeld, 1993) pose la question de l'antisémitisme depuis les débuts de son insertion. Elle a une forte tradition communautaire - près de 400 organismes -, un leadership visible et établi et elle constitue un groupe de pression, avec ses fédérations provinciales et canadiennes, dont la mobilisation identitaire varie: à titre de communauté juive, de communauté culturelle, de segment de la minorité "anglophone", etc.

La communauté haïtienne, constituée de plus de 50 000 personnes, est issue de mouvements migratoires qui ont débuté vers la fin des années 1960, la plus grande proportion d'immigrants s'étant établis au cours des années 1970 et 1980. Son insertion linguistique est présumée francophone, mais elle correspond en fait à une réalité plus complexe étant donné la dominance du créole dans les couches populaires de cette population. L'immigration à la source de l'existence de cette minorité est de nature politique. Dans les années 1970 et 1980, de larges secteurs de la population ont fui la misère engendrée par la dictature de Duvalier et par une économie sclérosée (Déjean, 1978; Labelle, Larose, Piché, 1983; Icart, 1987).

Définie comme minorité visible, la communauté haïtienne, bipolarisée sur le plan socio-économique, implique une problématique relative à la question du racisme. Elle a mis sur pied un réseau formé d'une cinquantaine d'associations, sans aucune fédération, où l'intégration socio-économique, la lutte contre la discrimination raciale et la solidarité avec le pays d'origine constituent des dimensions importantes de son action. Son leadership est en voie de se renforcer sur une base ethnique et à identité raciale (Labelle, Therrien, 1992).

La communauté libanaise de Montréal s'est constituée à partir de plusieurs vagues d'immigration. Les premiers émigrants de cette communauté sont arrivés à la fin du 19e siècle. De récents mouvements migratoires en provenance du Liban sont venus revitaliser l'ancienne communauté.⁵

En 1986, on recensait 8 770 Libanais de naissance au Québec. Selon les chiffres disponibles au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, environ 18 400 Libanais de naissance sont arrivés au Québec entre 1987 et mai 1991. Nous estimons ainsi que la communauté libanaise compte aujourd'hui environ 30 000 personnes au Québec (ce chiffre n'est qu'indicatif, il ne tient pas compte des Libanais nés à l'extérieur du Liban, ni des Québécois d'origine libanaise). Son réseau associatif, plutôt faible comparé aux communautés juive, italienne ou haïtienne, compte une vingtaine d'associations. Dans la plupart des cas, les regroupements tendent à refléter la complexité sociale, confessionnelle, culturelle et politique du Liban (Aboud, 1992; Abu-Laban, 1980, 1989).

Le choix des répondants

Notre base d'échantillonnage a été constituée des associations de la région métropolitaine de Montréal correspondant aux communautés ethniques choisies. Les associations à caractère ethnique sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de représentation des minorités ethniques, et étant reconnues dans leur communauté. Dans une première phase, seuls ont été retenus les organismes dont la vocation est d'offrir des services et/ou de se porter à la défense d'intérêts politiques, économiques et socio-culturels de leur communauté ou d'un regroupement de communautés. Ces secteurs d'intervention ont d'abord été identifiés grâce au répertoire des associations ethniques du MCCI (Québec, 1990), et grâce à la consultation préalable de personnes-ressources dans chaque communauté. La catégorisation utilisée pour

⁵ Selon un document du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec (Profil des communautés culturelles du Québec, 1991), quatre vagues migratoires ont contribué à la constitution de la communauté libanaise au Québec telle que nous la connaissons aujourd'hui. Le premier mouvement, qui se situe entre 1900 et 1936 et qui représente actuellement 9.1 p. cent de la communauté, était surtout constitué de paysans chrétiens. Le deuxième mouvement, se situant entre 1962 et 1974, est composé principalement d'immigrants urbains et scolarisés. Une troisième vague migratoire se produisant entre 1975 et 1978 est caractérisée par son grand nombre de réfugiés. Ces deux vagues migratoires, qui représentent aujourd'hui 67.3 p. cent de la communauté libanaise, sont toujours aussi scolarisées, ce qui explique leur présence importante au sein des professions libérales et des commerçants. Finalement, de 1981 à 1986, s'est produit une "immigration très diversifiée caractérisée par un bon nombre d'immigrants entrepreneurs". Cette vague migratoire constitue 23.5 p. cent de la communauté libanaise.

le classement des associations incluses dans l'échantillon s'inspire des travaux de Louis-Jacques Dorais sur les associations vietnamiennes (1990).

La majorité des leaders proviennent d'organismes communautaires monoethniques. Un certain nombre, dans chaque communauté, a été choisi dans des associations multiethniques, lesquelles ont été identifiées dans le répertoire du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et par des personnes-ressources oeuvrant au Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec et/ou provenant des communautés étudiées.

Deux critères ont servi à la sélection des répondants: le premier renvoie à la définition du leader ethnique, permettant de l'identifier parmi les membres d'un organisme et le second renvoie au sexe des répondants.

En ce qui a trait au premier critère, rappelons d'abord la définition que nous avons adoptée du leader. Nous avons d'abord désigné comme "leaders" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des conseils d'administration d'associations à caractère ethnique. A la suite de nos consultations auprès des personnes-ressources, nous avons dû élargir la notion de leader en vertu des critères subjectifs qui ont été suggérés. En effet, plusieurs des personnes-ressources ont identifié un leadership informel accolé à des bénévoles ou à des membres influents, absent des structures associatives, mais néanmoins éminemment présent. Par ailleurs, les personnes n'ont pas été interviewées à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus producteurs et porteurs d'ethnicité, du fait de leur fonction ou de leur rôle au sein de regroupements dont la raison sociale est orientée en ce sens.

Pour l'identification des leaders, les informateurs-clés consultés ont d'abord procédé à une hiérarchisation des associations de leur communauté respective, et des associations multiethniques où nous serions susceptibles d'identifier des leaders importants. Cette méthode s'inspire de la stratégie de sélection proposée par Herberg (1989) pour la collecte de l'information pertinente sur les associations ou institutions que peut développer un groupe ethnique. Ils ont tenu compte de la variabilité des orientations sociales, religieuses et politiques de ces associations.

Suite à cette étape, ils ont identifié les leaders eux-mêmes. A partir de ces informations, nous avons choisi les premiers répondants. La méthode dite boule-de-neige a également été utilisée en cours de route.

Le second critère renvoie à la nécessité de s'assurer d'une répartition équitable quant au sexe des répondants.

Les 84 répondantes et répondants interviewés se distribuent comme suit: 22 leaders d'origine italienne (12 hommes; 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 20 leaders d'origine haïtienne (11 hommes, 9 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de vingt personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et de leurs leaders dans les quatre communautés.

5. 2. Le terrain

La procédure d'approche des répondants et des répondantes

Au cours de 1990 et 1991, Micheline Labelle a pris contact par téléphone avec les personnes sélectionnées pour les entrevues. Dans un premier temps, elle a fourni des explications sur le sujet et les objectifs de la recherche, les thèmes abordés, le déroulement des entrevues, leur caractère confidentiel, etc. L'entrevue, à caractère semi-directif, a eu cours, par la suite, sur le lieu de travail ou de résidence du répondant, ou dans les bureaux de la recherche à l'Université du Québec à Montréal. En ce sens, son environnement a varié fortement. Certaines entrevues ont eu lieu dans des bureaux, interrompues seulement par une secrétaire apportant le café. D'autres ont été effectuées dans des conditions beaucoup plus informelles, autour d'une table garnie de vin et de gâteaux dans la salle à manger d'un presbytère italien, autour d'un café dans le décor d'un salon sépharade, libanais ou haïtien, avec en arrière-plan le brouhaha des activités des bonnes ou encore des enfants.

Les entrevues se sont déroulées en français avec vingt des leaders de la communauté italienne rencontrés alors que trois se sont partiellement faites en italien avec l'aide d'une interprète. Toutes les entrevues avec les leaders d'origine haïtienne se sont faites en français. Avec les leaders de la

communauté juive, 19 des entretiens se sont déroulés en français, deux en anglais et on utilisa le français et l'anglais au cours de quatre rencontres. Quant aux leaders de la communauté libanaise, quatorze ont utilisé le français, deux l'anglais et un dernier l'arabe (l'entrevue s'est faite avec l'aide d'un interprète).

La réaction des répondants et la fidélité des données

Les refus de collaborer à l'enquête sont minimes: deux personnes ont indirectement contourné l'entrevue en laissant sans réponse la sollicitation à participer à la recherche. Par contre, et ceci est inhabituel dans une recherche de ce genre, deux femmes leaders ont insisté pour être interviewées. Toutes deux ont explicitement formulé le souhait de faire entendre leur point de vue critique sur le leadership masculin de leur communauté respective. D'ailleurs, les femmes dans l'ensemble ont collaboré plus volontiers que les hommes à cette recherche.

Comme dans toute recherche qualitative, les entrevues sont inégales, de par la qualité et la profondeur du discours, la spontanéité et l'authenticité de l'information livrée. Mais on doit souligner que dans une recherche de ce genre, les manques à parler, les contradictions, les silences, les malaises, les moments d'émotion sont toujours précieux et permettent même d'ouvrir de nouvelles pistes et d'orienter des relances dans l'entretien. Ces moments et ces données qui appartiennent au caractère créateur de la recherche qualitative, au contexte politique et sociétal entourant le discours, à la relation, statutaire, sexuée, entre le répondant ou la répondante, et le ou la chercheure, ne se laissent pas décrire facilement et ne constituent pas un "gage de fidélité" des données, comme dans d'autres techniques où l'on peut contrôler davantage la reproduction de l'information par plus d'un enquêteur.

5. 3. Les thèmes abordés

L'objectif de la recherche étant d'analyser les perceptions des leaders d'associations ethniques sur les grandes questions reliées à l'immigration, à l'intégration et au maintien de l'ethnicité dans leur communauté d'appartenance ainsi qu'aux relations interethniques dans la société québécoise, nous avons recueilli:

1) Des informations d'ordre général permettant d'abord de situer le répondant en fonction de certaines caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, statut d'immigration et trajet migratoire s'il y avait lieu, statut civil, scolarité, identification ethnique, milieu social d'origine, connaissances et pratiques linguistiques, trajectoire socio-professionnelle, etc.) et de rendre compte ensuite de son engagement dans la communauté (motivations, participation à des réseaux, associations et institutions monoethniques ou multiethniques ou à identité raciale, etc.);

2) Des informations directement liées à l'objet de la recherche, c'est-à-dire les perceptions quant aux enjeux de l'immigration, de l'intégration, de l'ethnicité et des relations interethniques.

Quatre dimensions ont particulièrement été investiguées:

a) l'immigration et des enjeux qui lui sont reliés (mouvements migratoires, politiques d'immigration, accueil et intégration des nouveaux arrivants);

b) l'intégration économique, incluant les enjeux liés à la segmentation ethnique et sexuelle du marché du travail;

c) l'intégration socio-politique où se révèlent les contradictions et les enjeux liés au comportement électoral, à la participation et à la représentation politique, à la structuration associative des communautés, aux prises de position face à la question nationale, et aux liens avec le pays d'origine;

d) l'intégration socio-culturelle, où se manifeste la variabilité des évaluations relatives à l'intégration linguistique et scolaire, à l'impact des institutions primaires sur l'ethnicité, aux identités, aux perceptions de la culture d'appartenance comme de celle des autres composantes de la société québécoise, aux évaluations du racisme, de l'ethnocentrisme intra ou intercommunautaire, etc.

La grille d'entrevue a été modifiée trois fois au cours du terrain, compte tenu du caractère exploratoire et ouvert de la méthode de recherche.

5. 4. La stratégie de traitement des données et de l'analyse

Le traitement des données

Le traitement des données a commencé dès le début de la recherche sur le terrain. Comme la mise sur pied d'un secrétariat s'avéra rapidement nécessaire à la gestion efficace du matériel de recherche et au traitement des données, le tout premier travail des deux assistantes de recherche fut donc de procéder à l'organisation matérielle du travail. Elles procédèrent ensuite au traitement des données, de concours avec les transcriptrices. Nous entendons par là, dans l'ordre, les étapes suivantes:

- 1) La transcription des entrevues. Les entrevues ont été intégralement transcrites à l'aide d'un logiciel de traitement de texte (WordPerfect 5.1); la transcription représente, à ce jour, plus de 8000 pages de texte.
- 2) La correction linguistique des entrevues écrites. Cette étape impliqua une nouvelle écoute des bandes sonores pour chacune des entrevues afin de corriger les contresens et les erreurs de nature orthographique ou syntaxique; dans certains cas, nous avons aussi procédé à une réorganisation minimale du discours "parlé" en discours "écrit" de manière à en faciliter la lecture.
- 3) La conservation, à l'aide du logiciel de traitement de texte "Word Perfect", des données originales et la standardisation des données corrigées. Le tout peut maintenant être facilement utilisé lors de recherches ultérieures.
- 4) La constitution de dossiers pour chacune des quatre communautés étudiées. Ces dossiers incluent notamment la liste des personnes interrogées où se retrouvent toutes les informations personnelles pertinentes (curriculum vitae, articles de journaux, publications etc.), des documents écrits sur ou par les diverses associations communautaires, une bibliographie spécifique constamment mise à jour, suivant l'actualité et les parutions.
- 5) La création d'une grille de codification, à caractère descriptif. A la suite des quatre étapes précédentes, nous avons mis au point une grille de codification (neuf versions furent nécessaires)

qui devait servir, dans un premier temps, à établir un "portrait" générique de notre échantillon par communauté et, dans un deuxième temps, à analyser les entrevues sur une base thématique (voir détail dans l'analyse), telle que définie par nos objectifs de recherche.

- 6) La codification des entrevues. La grille de codification mise au point, nous avons préparé, pour chaque entrevue, une fiche de catégorisation de l'information. Cette fiche permet de recueillir les données objectives (relatives à la trajectoire personnelle, familiale, professionnelle, migratoire et associative) concernant chaque interviewé; elle sert également de grille de codification pour les autres thèmes abordés. La codification elle-même, réalisée par trois assistantes de recherche, s'est échelonnée de janvier à juin 1991. Les marqueurs de codification ont été ajoutés au texte des entrevues, ce qui permet par la suite l'usage d'un logiciel d'analyse de texte (SATO) comme outil de gestion matérielle des données. Étant donné la complexité de ce logiciel, deux assistantes de recherches et la directrice de recherche avaient précédemment profité d'une session de formation.
- 7) La "satogénération" des résultats de la codification. Dans le cadre de cette recherche, SATO fut utilisé comme un instrument permettant de générer, de manière commode et relativement rapide, tous les extraits de discours souhaités. Ce logiciel permet donc de constituer, pour chaque échantillon de leaders, des dossiers où se retrouvèrent les commentaires recueillis auprès des différents leaders interrogés et cela pour chacun des thèmes retenus dans la grille d'analyse.

La stratégie d'analyse

La stratégie d'analyse repose sur l'analyse de contenu thématique du discours des leaders et les opérations suivantes:

- 1) une étape de pré-analyse fondée sur la lecture flottante du corpus (Bardin, 1980);
- 2) l'analyse descriptive et transversale du discours par thèmes et sous-thèmes en fonction de la grille de codification établie;

- 3) l'analyse théorique du matériel, soit une étape de redécoupage-reconstruction-regroupement thématique du discours en fonction de catégories analytiques. Cette étape suppose une démarche d'interprétation et d'inférence, soit la mise en relation du matériel avec la réflexion théorique systématisée autour des divers thèmes abordés, les hypothèses de recherche, et la mise en interrelation des thématiques internes du discours. Elle suppose également une démarche de contextualisation, soit la mise en relation du matériel avec les sources secondaires descriptives (données statistiques, sondages, etc.) ou analytiques (travaux d'interprétation existants) dans le contexte de la société canadienne et québécoise.

Tous les rapports de recherche contiennent de nombreux extraits d'entrevue qui ont fait l'objet d'une révision linguistique. Ils sont donc présentés dans un français standardisé, épuré des effets de la langue parlée.

L'analyse descriptive a permis la compilation, pour chaque communauté, des données quantitatives relatives aux caractéristiques socio-démographiques des leaders interrogés (âge, sexe, statut d'immigration et trajet migratoire s'il y avait lieu, statut civil, scolarité, identification ethnique, milieu social d'origine, connaissances et pratiques linguistiques, trajectoire socio-professionnelle, etc.). Ce travail, entrepris en octobre 1990 et complété en décembre 1991, a donné lieu à quatre rapports de recherche distincts, chacun présentant le profil des leaders rencontrés de l'une des communautés retenues en une quarantaine de tableaux brièvement commentés (Tardif, Labelle, 1993). Deux assistants de recherche ont successivement travaillé à cette partie de l'analyse.

De juin à décembre 1991, deux assistantes de recherche ont procédé à l'analyse descriptive du discours des leaders interviewés sur le mouvement associatif. Ce travail a mené à la production de quatre rapports de recherche (Polo, Therrien, Labelle, 1993), à des communications, à un article sur le mouvement associatif de la communauté haïtienne (Labelle, Therrien, 1992) et à un article sur le discours des leaders des quatre communautés sur le mouvement associatif (Labelle, Therrien, Lévy, à paraître).

L'analyse thématique de thèmes reliés à la question nationale commença en février 1992. Ces thèmes touchent les pratiques linguistiques, la loi 101, les politiques d'intégration, les perceptions de la culture québécoise, l'orientation politique et électorale, la citoyenneté, etc. Ce travail donna lieu à une communication et à la production de quatre rapports de recherche (Beaudet, Tardif, Labelle, 1993; Tardif,

Beudet, Labelle, 1993; Therrien, Beudet, Labelle, 1993) et à un article (Labelle, Beudet, Tardif, Lévy, 1993). Quatre rapports portent sur l'intégration économique (Labelle, Goyette, Paquin, 1993; Labelle, Goyette, 1993). Quatre rapports portent sur l'ethnicité, le racisme et l'intégration des jeunes (Therrien, Labelle, 1993; Paquin, Labelle, 1993).

TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE *ETHNICITÉ ET PLURALISME. LE DISCOURS DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL*

RAPPORTS DE RECHERCHE

LABELLE M., Problématique générale de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 1, 1993.

TARDIF F., LABELLE M., Profils socio-démographiques des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés dans le cadre de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 2, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 3, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 4, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 5, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 6, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 7, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 8, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 9, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 10, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 11, 1993.

THERRIEN M., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 12, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 13, 1993.

BEAUDET G., TARDIF F., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 14, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 15, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 16, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 17, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 18, 1993.

MÉMOIRES DE MAÎTRISE RELIÉS À LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE

ABOUD B., Community Associations and their Relations with the State. The Case of the Arab Associative Network of Montreal. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, 1992.

TARDIF F., Le discours de leaders de regroupements multiethniques sur la société québécoise et les relations interethniques au Québec: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1991.

THERRIEN M., Le discours de leaders de communautés ethniques de la région de Montréal sur l'ethnicité, le culture et le mouvement associatif: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, mai 1993.

PUBLICATIONS

LABELLE M., THERRIEN M., LÉVY J., "Ethnicité et mouvement associatif. Perspectives de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Canadian Ethnic Studies, à paraître.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J., "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

En préparation

LABELLE M., "Nation et ethnicité. Perspectives théoriques à propos du Québec", in Actes du Colloque de l'ACSALF, Entre tradition et universalisme, ACFAS, Université du Québec à Rimouski, mai 1993, à paraître.

LABELLE M., LÉVY J., Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations de communautés ethniques, (titre provisoire), manuscrit en préparation.

COMMUNICATIONS

LABELLE M., "Racisme et ethnocentrisme. Les perceptions de leaders d'associations communautaires italiennes, juives, haïtiennes et libanaises de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université du Québec à Rimouski, mai 1993.

LABELLE M., "Les enjeux de l'intégration économique. Perceptions de leaders d'associations communautaire haïtiennes", Colloque Les jeunes des minorités noires, questions sociales et système de justice, Université du Québec à Montréal, avril 1993.

LABELLE M., "Le discours de leaders de communautés ethniques et la question nationale", Conférence organisée dans le cadre des activités de l'équipe FCAR: Groupe de recherche sur les relations ethniques et le racisme, département de sociologie, Université du Québec à Montréal, octobre 1992.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., THERRIEN M., "Le discours sur la question nationale: le cas des leaders ethniques de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif immigré dans la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders, Colloque L'édification d'une nation: le passé, le présent et l'avenir, Onzième congrès biennal de l'Association canadienne pour les études ethniques, Winnipeg, octobre 1991.

LABELLE M., "Le communautarisme de l'immigration haïtienne au Québec: le discours comparé des leaders d'associations", Colloque La recomposition des espaces sociaux: Migrations, réseaux, diasporas. IRESCO, CNRS, Paris, octobre 1991

LABELLE M., "Le débat sur la culture ethnique, la culture nationale, et la culture civile: réflexions sur les enjeux de l'intégration des minorités ethniques au Québec", Colloque Culture ethnique, culture civique et culture nationale", Congrès de l'ACFAS, Université de Sherbrooke, mai 1991.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ABU-LABAN B., The Olive Branch in the Family Tree: the Arabs in Canada, Toronto, McClelland and Stewart, 1980.

ABU-LABAN B., The Lebanese in Montreal, Communication présentée au Center for Lebanese Studies, Conference on Lebanese Emigration, St. Hugh's College, Oxford, 1989.

ABU-LABAN Y., STASIULIS D., "Ethnic Pluralism under Siege: Popular and Partisan Opposition to Multiculturalism", Canadian Public Policy- Analyse de Politiques, vol. 28, no 4, 1992.

Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Les Publications du Québec, 1987.

ALCINDOR M., La lutte contre le racisme au Québec et au Canada: stratégie d'intervention planifiée ou escarmouche contre l'innomé, Notes pour une allocution présentée par Maryse Alcindor à l'Université du Québec à Montréal le 5 novembre 1992.

ANCTIL P., CALDWELL G., Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

ANCTIL P., "Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal", Recherches sociographiques, vol. 25, no 3, 1984.

ANDERSON A.B., FRIDERES J., Ethnicity in Canada. Theoretical Perspectives, Toronto, Butterworths, 1981.

ANTHIAS F., "Race and Class Revisited. Conceptualising Race and Racisms", The Sociological Review, vol. 38, no 1, 1990.

ASSIMOPOULOS N., HUMBLET J.E., "Les immigrés et la question nationale: étude comparative des sociétés québécoise et wallonne", Studi Emigrazione - Études migrations, no 86, 1987.

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS ITALO-CANADIENS (CIBAP), "Un avenir prospère", Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

AUDET B., Les caractéristiques de la population immigrée au Québec au recensement de 1981, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1987.

BAILLARGEON M., Langue maternelle: importance des populations linguistiques du Québec et de la région de Montréal en 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.

BAKER D.G., Race, Ethnicity, and Power, London, Routledge and Kegan Paul, 1983.

BAKER D.G., "Ethnicity, Development and Power: Canada in Comparative Perspective", in Isajiw W., Identities. The Impact of Ethnicity on Canadian Society, Toronto, Peter Martin, 1977.

- BAKER M., The New Racism, London, Junction Books, 1981.
- BALIBAR E., "Y a-t-il un "néo-racisme", in Balibar E., I. Wallerstein (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- BALIBAR E., WALLERSTEIN E., Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- BARTH F., Ethnic Groups and Boundaries, Boston, Little, Brown and Company, 1969.
- BAUREISS G., "Towards a Theory of Ethnic Organizations", Canadian Ethnic Studies, vol. 14, no 2, 1982.
- BEAUD S., NOIRIEL G., "L'assimilation: un concept en panne", in Revue internationale d'action communautaire, vol. 21, no 61, 1989.
- BELL D., "Ethnicity and Social Change", in Glazer N., Moynihan D. (eds), Ethnicity, Theory and Experience, Harvard University Press, 1975.
- BELL D., Les contradictions culturelles du capitalisme, Paris, Les Presses universitaires de France, 1979.
- BENJAMIN C., Origine ethnique: premières données du recensement de 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.
- BERTHELOT J., Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation, Québec, Centrale de l'enseignement du Québec, 1990.
- BLACK J.H., LEITHNER C., "Immigrants and Political Involvement in Canada: the Role of the Ethnic Media", Canadian Ethnic Studies, vol. 20, no 1, 1988.
- BLAUNER R., Racial Oppression in America, New York, Harper and Row, 1972.
- BONACICH E., MODELL J., The Economic Basis of Ethnic Solidarity, Berkeley, University of California Press, 1980.
- BONIN D., "L'immigration au Québec en 1990: à l'heure des choix", in Watts R.L., Brown D.M. (eds), Canada: the State of the Federation.1990, Kingston, Institute of Intergovernmental Relations, 1990.
- BOURQUE G., DUCHASTEL J., "L'État canadien et les blocs sociaux", in Boismenu G., Bourque G., Denis R., Duchastel J., Jalbert L., Salée D. (dir.), Espace régional et nation, Montréal, Boréal, 1983.
- BOURQUE G., "Société traditionnelle, société politique et sociologie québécoise 1945-1980", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.
- BRETON R., The Governance of Ethnic Communities, New York, Greenwood Press, 1991.

BRETON R., ISAJIW W., KALBACH W.E., REITZ J., Ethnic Identity and Equality, University of Toronto Press, 1990.

BRETON R., "La communauté ethnique, communauté politique", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2, 1983.

BRETON R., "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants", American Journal of Sociology, vol. 70, 1964.

BRYM R.J., SHAFFIR W., WEINFELD M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

BRYM R.J., Fox B.J., From Culture to Power, Toronto, Oxford University Press, 1989.

BUCHANAN STAFFORD S., "Language and Identity: Haitians in New York", in Sutton C.R., Chaney (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies, 1987.

CALDWELL G., FOURNIER D., "The Quebec Question: a Matter of Population", Canadian Journal of Sociology, vol. 12, nos 1-2, 1987.

CALDWELL G., WADDELL E., Les Anglophones du Québec. De majoritaires à minoritaires., Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.

CAMPANI G., Pluralisme culturel en Europe. Cultures européennes et cultures des diasporas. L'exemple de la diaspora italienne, Paris, texte ronéotypé, 1991.

CAMPANI G., Les réseaux familiaux, villageois et régionaux des immigrés italiens en France, Paris, texte ronéotypé, 1991.

CAMPANI G., CATANI M., "Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes", Revue européenne des migrations internationales, vol. 1, no 2, 1985.

CAMPANI G., CATANI M., PALIDDA S., "Italian Immigrant Associations in France", in Rex J., Joly D., Wilpert C., Immigrant Associations in Europe, Gower, 1987.

CAPPON P., Conflits entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.

CASTLES S., BOOTH H., WALLACE T., Here for Good. Western Europe's New Ethnic Minorities, London, Pluto Press, 1984.

CASTLES S., KOSACK G., Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe, London, Oxford University Press, 1973.

CATANI M., "Le transnational et les migrations. Individualisation et interaction entre systèmes de valeur", Peuples méditerranéens, nos 35-36, 1986.

CATANI M., PALIDDA S., Le rôle du mouvement associatif dans l'évolution des communautés immigrées, Paris, FAS, DPM, ministère des Affaires sociales, 1987.

CAZEMAJOU J., MARTIN J.P., La crise du melting-pot, Paris, Aubier Montaigne, 1983.

CHAN K.B., "Perceived Racial Discrimination and Response: An analysis of Perceptions of Chinese and Indochinese Community Leaders", Canadian Ethnic Studies, vol. 19, no 3, 1987.

CHAN K.B., "The Chinese from Indochina in Montreal: a Study in Ethnic Voluntary Association, Community Organization and Ethnic Boundaries", IN Dorais L.J., Chan K.B., Indra D.M. (dir), Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.

CHICHA-PONTBRIAND M.T., "Les jeunes des minorités visibles et ethniques sur le marché du travail: une situation doublement précaire", Identité et intégration. Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

COHEN Y., LÉVY J., BERDUGO-COHEN M., Juifs marocains à Montréal, Montréal, VLB Editeur, 1987.

COHEN P., "Ethnicity: Problems and Focus in Anthropology", Annual Review of Anthropology, vol. 7, 1978.

COLBURN D.R., POZZETTA G.E., America and the New Ethnicity, New York, Port Washington, 1979.

COMMISSION D'ÉTUDE DES QUESTIONS AFFÉRENTES A L'ACCESSION DU QUÉBEC A LA SOUVERAINETÉ, L'avenir politique et constitutionnel du Québec, Assemblée nationale, 1990.

CONGRÈS NATIONAL DES ITALO-CANADIENS (RÉGION QUÉBEC) & FILEF, Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC, L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec, Avis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, 1990.

CONSTANTINIDES S., "Ethnicité et pluralisme culturel", Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no 54, 1985.

CRETE J., ZYLBERBERG J., "Une problématique floue: l'autoreprésentation du citoyen au Québec", in Colas D., Emeri C., Zylberbergh J.,(eds), Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

DE RUDDER V., "L'obstacle culturel: la différence et la distance", L'Homme et la société, nos 77-78, 1985.

DÉJEAN P., Les Haïtiens au Québec, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978.

DELANOI G., TAGUIEFF P.A., Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité, Paris, Éditions Kimé, 1991.

DESCHAMPS G., Les communautés culturelles: identification ethnique, rapports avec la société francophone et compétence et usages linguistiques, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, 1990.

DORAIS L.J., CHAN K.B., INDRA D., Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.

DORAIS L.J., Les associations vietnamiennes à Montréal, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 1990.

DORAIS L.J., "Refugee Adaptation and Community Structure: the Indochinese in Quebec City, Canada", International Migration Review, vol. 25, no 3, 1991

DORAIS L.J., "Les réfugiés d'Asie du Sud-Est à Québec", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

DRIEDGER L., "Jewish Identity: the Maintenance of Urban Religious and Ethnic Boundaries", Ethnic and Racial Studies, vol. 3, no 1, 1980.

DUMONT F., HARVEY F., "La recherche sur la culture", Recherches sociographiques, vol. 26, nos 1-2, 1985.

EDWARDS R.C., REICH M., WEISSKOPF T.E., The Capitalist System, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1972.

ELAZAR D.J., The Other Jews. The Sephardim Today, New York, Basic Books, 1989.

ELAZAR D.J., WALLER H.M. Maintaining Consensus. The Canadian Jewish Polity in the Postwar World, The Jerusalem Center for Public Affairs, University Press of America, 1990.

ELBAZ M., "La question ethnique dans la sociologie québécoise: critiques et questions", Anthropologie et sociétés, vol. 7, no 2, 1983.

ELBAZ M., "D'immigrants à ethniques: analyse comparée des pratiques sociales et identitaires des Sépharades et Ashkénazes à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

ELBAZ M., "Les immigrants dans la cité: les sciences sociales et la question de l'Autre au Québec", Montréal, IIIe Colloque du Regroupement québécois des sciences sociales, 1990.

FÉDÉRATION DE LA PRESSE ITALO-CANADIENNE, Mémoire pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

FINKIELKRAUT A., La défaite de la pensée, Paris, Gallimard, 1987.

FINKIELKRAUT A., Le Juif imaginaire, Paris, Gallimard, 1981.

FONTAINE L., SHIOSE Y., "Ni Citoyens, ni Autres: la catégorie politique "Communautés culturelles", in Colas D., Emeri C., Zylberberg J., Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

GALLISSOT R., "Au-delà du multiculturel: nationaux, étrangers et citoyens. Urbanisation généralisée et transnationalisation", Revue internationale d'action communautaire, vol. 21, no 61, 1989.

GANS H., "Symbolic Ethnicity: the Future of Ethnic Groups and Cultures in America", in Gans H. et al (eds.), On the Making of Americans, University of Pennsylvania Press, 1979.

GAY D., "Réflexions critiques sur les politiques ethniques du gouvernement fédéral canadien et du gouvernement du Québec", Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no 54, 1985.

GEERTZ C., The Interpretation of Cultures: Selected Essays, New York, Basic Books, 1973.

GHIGLIONE R., MATALON B., Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

GILROY P., There ain't no Black in the Union Jack. The Cultural Politics of Race and Nation, London, Hutchinson, 1987.

GLAZER N., MOYNIHAN D. (eds), Ethnicity. Theory and Experience, Cambridge, Harvard University Press, 1975.

GLICK-SCHILLER N., DE WIND J., BRUTUS M.L., CHARLES C., FOURON G., THOMAS A., "All in the Same Boat? Unity and Diversity in Haitian Organizing in New York", in Sutton C.R., Chaney E.M. (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.

GODIN G., Notes pour l'allocution de monsieur Gérald Godin ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Winnipeg, Conférence fédérale-provinciale sur le multiculturalisme, 1985.

GOLDSTEIN J.E., BIENVENUE R.M. (eds), Ethnicity and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Butterworths, 1980.

GORDON M., Assimilation in American Life, New York, Oxford University Press, 1964.

GOULBOURNE H., "Varieties of Pluralism: the Notion of a Pluralist Post-Imperial Britain", New Community, vol. 17, no 2, 1991.

GOULBOURNE H., "New Issues in Black Politics", Paper presented for La recomposition des espaces sociaux: migrations, réseaux, diasporas, Paris, ERENI-CNRS, CHRYSEIS, 1991.

GOULBOURNE H., "La mobilisation ethnique et les minorités d'origine asiatique et caraïbe", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Au Québec. Pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Profil des communautés culturelles du Québec, ministère des Communautés Culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire des associations ethniques, ministère des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec, Montréal, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles (La), Mémoire du groupe de travail pour les jeunes, du ministre de la Santé et des Services sociaux, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Violence et racisme au Québec, Rapport du comité d'intervention contre la violence raciste, Commission des droits de la personne du Québec, juin 1992.

GREELY A., Ethnicity in the United States, New York, Wiley and Sons, 1974.

HACKER A., Two Nations; Black and White. Hostile, Separate and Unequal, New York, Maxwell Macmillan International, 1992.

HAYOT A., "Immigrants et formation sociale: appartenance de classe et identité ethnique dans l'analyse de modes de vie", Greco 13, Recherches sur les migrations internationales, no. 1, 1980.

HECKMANN F., "Nation, État-nation et politique à l'égard des minorités ethniques", in Lewis B., Schnapper D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

HECHTER M., "Group Formation and the Cultural Division of Labor", American Journal of Sociology, vol. 84, no 2, 1978.

HENRY F., Les relations interraciales au Canada aujourd'hui. État des recherches, Ottawa, Commission canadienne des droits de la personne, 1986.

HERBERG E.N., Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions, Toronto, Nelson Canada, 1989.

HIGHAM J. (ed), Ethnic Leadership in America, Baltimore and London, John Hopkins University Press, 1978.

ICART J.C., "La communauté haïtienne de Montréal", Relations, juillet-août 1980.

ICART J.C., Négriers d'eux-mêmes, Montréal, Centre international de documentation et d'information haïtien, caraïbéen et afro-canadien, 1987.

ICART J.C., "Le piège du racisme", Relations, octobre 1991.

Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

INDRA D., "Bureaucratic Constraints, Middlemen and Community Organization: Aspects of the Political Incorporation of Southeast Asians in Canada", in Chan, K.B., Indra, D. (eds), Uprooting, Loss and

Adaptation. The Resettlement of Indochinese Refugees in Canada, Ottawa, Canadian Public Health Association, 1987.

INDRA D., "Les relations entre les communautés et les ethnies des réfugiés du Sud-Est asiatique au Canada" in Tepper E.L. (ed), D'un continent à l'autre: les réfugiés du Sud-Est asiatique, Ottawa, Association Canadienne des Études Asiatiques, 1981.

ISAJIV W. (ed), Identities: the Impact of Ethnicity on Canadian Society, Toronto, Peter Martin, 1977.

JACKSON R.H., "Ethnicity", in Sartori G. (ed), Social Science Concepts. A Systematic Analysis, Sage Publications, 1984.

JANSEN C., "Community Organization of Italians of Toronto" in Driedger L. (ed), Canadian Ethnic Mosaic, Toronto, McClelland and Stewart, 1978.

JENKINS R. "Social Anthropological Models of Inter-Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

Juifs du Maroc. Identité et dialogue, Actes du Colloque international sur La communauté juive marocaine: vie culturelle, histoire sociale et évolution, Paris, La Pensée sauvage, 1980.

JUTEAU D., "L'État et les immigrés: de l'immigration aux communautés culturelles", in P. Guillaume, J.M. Lacroix, J. Zylberberg, Minorités et État, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986.

JUTEAU D., "L'étude des relations ethniques dans la sociologie québécoise francophone", in Simon-Barouh I., Simon P.J.(dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

KRALT J., Un ensemble des tableaux et un sommaire des données du recensement et de l'immigration, Ottawa, MEIC, Direction de l'analyse des tendances sociales, 1987.

LABELLE M., LAROSE S., PICHE V., "Émigration et immigration: les Haïtiens au Québec", Sociologie et sociétés, vol. 15, no. 2, 1983.

LABELLE M., RAVIX R., "Pistes et réflexions sur les regroupements de femmes haïtiennes de Montréal", Collectif Paroles, no 28, 1984.

LABELLE M., "Question ethnique et question nationale", Relations, no 514, 1985.

LABELLE M., TURCOTTE G., KEMPENEERS M., MEINTEL D., Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises de Montréal, Montréal, Boréal, 1987.

LABELLE M., Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti, Montréal, CIDHICA et Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 2e édition.

LABELLE M., "La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada: 1963-1984", in Brunelle D., Y. Bélanger (dir.), L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988.

- LABELLE M., "Immigration, culture et question nationale", Cahiers de recherche sociologique, no 14, 1990.
- LABELLE M., "Le rôle économique de l'immigration féminine dans la région de Montréal", in Abou Sada G., Courault B., Zeroulou Z. (dir.), L'immigration au tournant, Paris, CIEMI, L'Harmattan, 1990.
- LABELLE M., "Femmes et migration au Canada: bilan et perspectives", Canadian Ethnic Studies, special issue on "The State of the Art", vol. 22, no 1, automne 1990.
- LABELLE M., "Politique d'immigration, politique d'intégration, identité du Québec", in Les avis des spécialistes invités à répondre aux huit questions posées par la Commission, Québec, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, document de travail numéro 4, 1991.
- LABELLE M., "Pluralité ethnoculturelle et pluralisme au Québec", in Gagnon A., Rocher F., Les obstacles à la souveraineté. Les réponses des experts, Montréal, 1992.
- LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.
- LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J. "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.
- LABERGE H., "La culture nationale et les cultures ethniques", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.
- LAFERRIÈRE M., "Les idéologies ethniques dans la sociologie canadienne: du conformisme colonial au multiculturalisme", in Leconte, Thomas: Le facteur ethnique aux États-Unis et au Canada, 1983.
- La Liberté, (bottin commercial et communautaire haïtien), décembre 1990-décembre 1991.
- LANGLAIS J., LAPLANTE P., LÉVY J., Le Québec de demain et les communautés culturelles, Montréal, Méridien, 1989.
- LANGLAIS J., ROME D., Juifs et Québécois français. 200 ans d'histoire commune, Montréal, Fides, 1986.
- LAPEYRONNIE D., "Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine", Revue française de sociologie, vol. 28, 1987.
- LASRY J.C., "Une diaspora francophone au Québec", Questions de culture, no 2, 1982.
- LASRY J.C., TAPIA C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.
- LASRY J.C., "Sephardim and Ashkenazim", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

Les minorités visibles au Canada en 1986. Présentation graphique, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, 1989.

LEBLANC G., "Seuls 5% des immigrants en faveur de la souveraineté", La Presse, 16 juin 1992, pp. 1-2.

LEDOYEN A., "Les jeunes des communautés culturelles: caractéristiques et situation sur le marché du travail", Identité et intégration. Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

LEDOYEN A., Montréal au pluriel, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

L'égalité, ça presse, Rapport du comité spécial sur les minorités visibles dans la société canadienne, 1984.

LÉVY J., "Analyse des facteurs qui peuvent influencer sur le développement d'une estime de soi normale chez les jeunes des communautés culturelles", Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991. pp. 35-38.

LÉVY J., OUAKNINE L., "Les institutions communautaires des Juifs marocains à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

LEWIS B., SCHNAPPER D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

LI P.S., Ethnic Inequality in a Class Society, Toronto, Wall and Thompson, 1988.

LI S. (ed), Race and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1990.

LIGHT I., "Disadvantaged Minorities in Self-Employment", International Journal of Comparative Sociology, vol. 20, nos 1-2, 1979.

LINTEAU P.A., "Les Italo-Québécois: acteurs et enjeux des débats politiques et linguistiques au Québec", in Studi Emigrazione - Etudes migrations, no 86, 1987.

MASSÉ R., L'émergence de l'ethnicité haïtienne au Québec, Université Laval, thèse de doctorat, 1983.

MATHEWS G., L'immigration au Québec: l'état de la situation, Texte rédigé pour le "Canada Employment and Immigration Advisory Council", 1990.

MATTHEW F., Question for an American Sociology, Robert Park and the Chicago School, 1977.

McALL C., Class, Ethnicity, and Social Inequality, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990.

METZGER P., "American Sociology and Black Assimilation: Conflicting Perspectives", American Journal of Sociology, 1971.

MILES R., "Marxism versus the Sociology of "Race Relations", Ethnic and Racial Studies, vol.7, no 2, 1984.

MILES R., Racism, London and New York, Routledge, 1989.

MILES R., Class, Culture and Politics: Migrant Origin Youth in Britain, Conference on Ethnic Mobilization in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, 1992.

MILES R., PHIZACLEA A., "Class, Race, Ethnicity and Political Action", Political Studies, vol.25, no 4, 1977.

MOODLEY K., "Canadian Multiculturalism as Ideology", Ethnic and Racial Studies, vol. 6, no 3, 1983.

MORIN F., "Les Haïtiens à New York", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA, "Une enquête sur les attitudes", Ensemble, Vol 1, no 2, printemps 1992.

NG R., ESTABLE A., "Immigrant Women in the Labour Force: An Overview of Present Knowledge and Research Gaps", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.

NG R., The Politics of Community Services. Immigrant Women, Class and State, Toronto, Garamond Press, 1988.

NG R., MULLER J., WALKER G., Community Organisation and the Canadian State, Toronto, Garamond Press, 1990.

NOEL P., "L'image de soi chez les jeunes", Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991, pp. 31-33.

NOVAK M.E., The Rise of the Unmeltable Ethnics, New-York, Macmillan, 1978.

OMI M., WINANT H., "Racial Theory in the Post-War United States: A Review and Critique", Sage Relations Abstracts, vol. 12, no 2, 1987.

OMI M., WINANT H., Racial Formation in the United States, New York et London, Routledge and Kegan Paul, 1986.

OUELLETTE F., "Le perfectionnement des maîtres en éducation interculturelle. Bilan de la réflexion théorique récente", Impressions, no 9, 1991.

OUELLETTE F., PAGÉ M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

PAGÉ M., "Intégration, identité ethnique et cohésion sociale", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

PAILLÉ M., "Choix linguistiques des immigrants dans les trois provinces canadiennes les plus peuplées", International Journal of Canadian Studies, Revue internationale d'études canadiennes, no 3, 1991.

PAINCHAUD C., POULIN R., Les Italiens au Québec, Hull, Critiques et Asticou, 1988.

PAINCHAUD C., POULIN R., "Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2., 1985.

PALMER H., Immigration and the Rise of Multiculturalism, Toronto, Copp Clark, 1975.

PARTI QUÉBÉCOIS, Sondage sur les communautés culturelles. 22 janvier au 2 mars 1990. Rapport, s.l., 1990.

PETER K., "The Myth of Multiculturalism and Other Fables", Ethnicity, Power and politics in Canada, Edited by Jorgan Dahlie and Tissa Fernando, Toronto, Methuen, 1981.

PHIZACKLEA A., One Way Ticket. Migration and Female Labour, London, Routledge and Kegan Paul, 1980.

POIRIER J., CLAPIER-VALLADON S., RAYBAUT P., Les récits de vie. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

PORTER J., "Ethnic Pluralism in Canadian Perspective", in Glazer N., Moynihan N. (eds), Ethnicity: Theory and Experience, Cambridge, Harvard University Press, 1975.

PORTES A., WALTON J., Labor, Class and the International System, London Academic Press, 1981.

PORTES A., "Modes of Structural Incorporation and Present Theories of Labor Immigration", in Tomasi S. et al (ed), International Migration, New-York, 1980, Center for Migration Studies.

PORTES A., MANNING R.D., "L'enclave ethnique: réflexions théoriques et études de cas", Revue internationale d'action communautaire, vol.14, no 54, 1985.

RADECKI H., "Ethnic Voluntary Organizational Dynamics in Canada; a Report" International Journal of Comparative Sociology, vol 17, nos 3-4, 1976.

REITZ J., The Survival of Ethnic Groups, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1980.

Rendez-vous à Montréal, le passe-partout à la vie juive de Montréal, Services communautaires juifs de Montréal, 1990.

Répertoire des organismes de Centraide, 1991-1992.

Répertoire des organismes des communautés culturelles du Québec, Les Publications du Québec, Québec, 4^e édition, 1990.

Répertoire des services communautaires du Grand Montréal, Centre de référence du Grand Montréal, 1990.

REX J., JOLY D., WILPERT C., Immigrant Associations in Europe, Gower, 1987.

REX J., MASON D., Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

ROCHER F., ROCHER G., "La culture québécoise en devenir: les défis du pluralisme", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

RODAL A., "L'identité juive" in Anctil P., Caldwell G. (dir.), Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

SCHNAPPER D., La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990, Paris, Gallimard, 1991.

SCHNAPPER D., "Communautés, minorités ethniques et citoyens musulmans", in Lewis B., Schnapper D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

SCHOENBERG U., "Participation in Ethnic Associations: the Case of Immigrants in West Germany", International Migration Review, vol. 19, 1985.

SIMARD J.J., "Droits, identités et minorités: à l'arrière-plan de l'éducation interculturelle", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

SIMON P.J., "L'étude des relations inter-ethniques et des relations raciales dans la sociologie française", in Balandier, G., (éd) Questions à la sociologie française, Paris, P.U.F., 1976.

SIVANANDAN A., A Different Hunger, London, Pluto Press, 1982.

SMITH D., The Ethnic Revival in the Modern World, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

SOLOMOS J., Black Youth, Racism and the State, New York, Cambridge University Press, 1988.

SOLOMOS J., Race and Racism in Contemporary Britain, London, MacMillan, 1989.

SOWELL T., The Ethnic America, New-York, Basic Books, 1981.

STACK J.F.(ed), The Primordial Challenge. Ethnicity in the Contemporary World, New York, Greenwood Press, 1986.

STASIULIS D., "The Political Structuring of Ethnic Community Action: a Reformulation", Canadian Ethnic Studies, 1980, vol. 12, pp.19-44.

STASIULIS D., "Minority Resistance in the Local State: Toronto in the 1970s and 1980s", Ethnic and Racial Studies, vol. 12, no 1, 1989.

STASIULIS D., "Rainbow Feminism: Perspectives on Minority Women in Canada", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.

STASIULIS D., "Symbolic Representation and the Number Games: Tory Policies on "Race" and Visible Minorities", in ABELE F. (ed), The Politics of Fragmentation: How Ottawa Spends 1991-1992, Ottawa, Carleton University Press, 1991.

STEINBERG S., The Ethnic Myth, New York, Athenaeum, 1981.

SUTTON C.R., MAKIESKY-BARROW S., "Migration and West Indian Racial and Ethnic Consciousness", in Sutton C.R., Chaney E.M.(eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.

SUTTON C.R., CHANEY (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies, 1987.

TADDEO D., TARAS R., Le débat linguistique au Québec, Montréal, P.U.M., 1987.

TAGUIEFF, P.A., "L'identité française et ses ennemis", L'Homme et la Société, nos 77-78, 1988.

TAGUIEFF P.A., La force du préjugé, Paris, La Découverte, 1988.

TAGUIEFF P.A.(dir), Face au racisme, Paris, La Découverte, 1991, 2 tomes.

TERMOTTE M., "Ce que pourrait être une politique de migration", L'Action nationale, vol. 78, no 5, 1988.

VANDYCK R., "La question nationale: où en est la pensée marxiste", Recherches sociographiques, vol. 26, nos 1-2, 1980.

VELTMAN C., L'évolution de la localisation résidentielle des principaux groupes ethniques et immigrants, Montréal, 1971-1981, Montréal, Département d'études urbaines, Université du Québec à Montréal et INRS Urbanisation, 1986.

VELTMAN C., "L'insertion linguistique des groupes allophones dans la région métropolitaine de Montréal", in Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Les Publications du Québec, 1989.

VELTMAN C., L'avenir linguistique de la région de Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal, 1989.

VORST J. (ed), Race, Class, Gender: Bonds and Barriers, Toronto, Socialist Studies, Between the Lines, 1989.

- WACKER F., "Assimilation and Cultural Pluralism in American Social Thought", Phylon, vol. 30, no 4, 1979.
- WALDINGER R. "Immigrant Enterprise. A Critique and Reformulation", Theory and Society, vol. 15, 1986.
- WALLERSTEIN E., "La construction des peuples: racisme, nationalisme, ethnicité", in Balibar E., Wallerstein I. (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- WARBURTON R., Towards a Synthesis of Theory on Ethnic Relations in Canada, University of Victoria, Department of Sociology, 1989, ronéoté.
- WEINFELD M., "The Ethnic sub-economy: Explication and Analysis of a Case Study of the Jews of Montreal", Working Papers in Migration and Ethnicity, Department of Sociology, McGill University, sans date.
- WEINFELD M., "Myth and Reality in the Canadian Mosaic: "Affective Ethnicity", Canadian Ethnic Studies, vol.13, no 3, 1981.
- WEINFELD M., "The Jews in Montreal", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.
- WEINFELD M., "Le milieu juif contemporain du Québec, in Anctil P., Caldwell G., Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.
- WIEVIORKA M., L'espace du racisme, Paris, Seuil, 1991.
- WIEVIORKA M., La France raciste, Paris, Seuil, 1992.
- WIEVIORKA M. (dir.), Racisme et modernité, Paris, La Découverte, 1992.
- WIEVIORKA M., Ethnicity as Action, Conference on Ethnic Mobilisation in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, April 1992.
- WIRTH L., The Ghetto, Paris, Presses universitaires de France, 1980.
- YANCEY W.L., ERICKSEN E.P., JULIANI R.N., "Emergent Ethnicity: a Review and Reformulation", American Sociological Review, vol. 41, no 3, 1976.
- YINGER J.M., "Intersecting Strands in the Theorisation of Race and Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- YINGER J.M., "Toward a Theory of Assimilation and Dissimilation, Ethnic and Racial Studies, vol. 4, no 3, 1981.
- YUVAL-DAVIS N., "Nationalism and Racism", in Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

ZUCCHI J.E., Italians in Toronto. Development of a National Identity, Toronto, McGill Queen's University Press, 1988.